Le socialisme, c'est la destruction de ce qui existe présentement. Les socialistes, fort peu d'accord sur ce qu'ils veulent édifier, s'entendent à merveille sur ce qu'ils veulent abattre; ils veulent abattre tout.

Louis VEUILLOT.



Si l'attachement au culte divin est le garant le plus assuré de la grandeur d'un Etat, le mépris de la religion est la cause la plus certaine de sa décadence.

MACHIAVEL.

RÉDACTEUR: J. VALOIS, O.M.I.

ADMINIS...EUR: L. BUSSIÈRE, O.M.I.

23ième Année | PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 2 août 1933 | No 22

"Libre à l'Amérique d'y goûter"

Les pays européens se sont unis autour du "bloc de l'or". Ils ont trop souffert de la politique inflationniste pour y revenir. D'où leur attitude bien tranchée à la Conférence. Fortes de l'expérience, les vieilles nations ont invité la jeune Amérique vers une stabilisation absolument nécessaire aux relations économiques internationales et dont la carence a créé l'état chaotique où se débattent avec détresse les peuples du monde.

Personne, que nous sachions, n'a blâmé la France ni les autres pays pour avoir adhéré si fortement à la fixation d'une base monétaire commune. On ne peut pas en dire autant des Etats-Unis pour leur entêtement à refuser les invitations de l'Europe. Lancés dans l'engrenage inflationniste, grisés par les sursauts d'une hausse factice des prix domestiques, les Etats-Unis prétendent pouvoir se passer des voisins et croient avoir trouvé la clef de voûte de la prospérité. S'il fallait que ce ne fut qu'un leurre! Et pourtant les nations d'outre-mer ont essayé de la dévalorisation et tous ne veulent plus y retourner.

"Que les unes, comme la France, la Belgique et la Pologne. mais surtout l'Allemagne et l'Autriche, écrit Caret dans "La Croix" de Paris, aient connu la dévalorisation de leur monnaie—sa disparition complète, même, dans le cas des deux dernières,—que les autres, comme l'Italie, n'aient éprouvé qu'un moindre fléchissement ou, comme la Suisse, et les Pays-Bas, aient maintenu leur devise au pair, la majorité des nations européennes ne tient pas à tenter de nouveau la grande et périlleuse aventure monétaire. Libre à la jeune Amérique d'y goûter; la vieille Europe est passée par là plus ou moins à son corps défendant, elle en est sortie victorieusement, et n'a pas envie de recommencer (notons en passant qu'une fois de plus notre continent a montré la voie à l'Amérique)."

On a souvent accusé la France, la Belgique et d'autres nations latines (et partant catholiques) de rétrograder, de ne pas être à la page de l'évolution économique, de professer une politique hors de saison, de se laisser arriérer dans l'application des nouveaux systèmes, de s'en tenir à la méthode de la tirelire, du bas de laine, de la petite épargne.

Or, aujourd'hui que voyons-nous?

"La France et l'Italie rénovées montrent le chemin; la catholique Belgique en pleine prospérité, la catholique Pologne ressuscitée et devenue un élément indispensable de la politique européenne, la catholique Autriche à laquelle sa lutte pour l'indépendance acquiert les sympathies de tous,—unies dans une politique de sagesse monétaire," ajoute l'auteur précité.

Ce devrait être une leçon pour tous les jeunes pays trop prodigues. Malheureusement, la jeunesse ne croit pas toujours les conseils de l'âge mûr et, pour s'y rendre, il lui faut parfois subir de bien dures expériences, faute de n'avoir pas voulu suivre une voie toute tracée d'avance.

La prospérité, c'est l'homme

La Conférence économique a échoué. Après six semaines de délibération, elle n'a pas réussi une seule entente, à part peut-être celle de l'argent. "Nous n'avons pas raison de nous féliciter des résultats obtenus," disait Henryk Colijn, de Hollande et président de la commission économique, "Inutile de cacher notre désappointement en face du peu de progrès vers le but que nous nous étions proposé", ajoute Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier. Des circonstances échappent à notre contrôle. Attendons des conditions plus favorables pour reprendre notre travail", continue-t-il. La Russie voit dans l'échec de la Conférence les préludes d'une guerre.

Les délégués peuvent difficilement voiler leur fiasco. Ils ont failli à répondre aux espérances des optimistes dont la crédulité est sans limite. Comme si, en un mois, quelques économistes et politiciens pouvaient mettre l'ordre dans un monde démoralisé, qui ne connaît plus de frein ni mesure.

La crise, c'est l'homme. Tant que ce dernier ne sera pas revenu à de meilleurs sentiments; tant qu'il n'aura inculquer en son âme les principes de justice, de charité, d'honnêteté, d'économie; tant qu'il se livrera à toutes les convoitises de ses penchants et de ses instincts mauvais; tant qu'il oubliera la loi générale du travail et la nécessité du sacrifice, les conférences et assemblées nationales ou internationales n'auront qu'un succès problématique et une durée éphémère.

Il en est dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel: il faut y mettre du sien. Aide-toi et le ciel t'aidera. De même, au point de vue économique. Aidons-nous et les conférences nous aideront. Commençons par mettre de l'ordre dans nos propres affaires en biffant de notre budget toutes les dépenses inutiles; apprenons à ménager et mettons en pratique la tradition du bas de laine. Elle a sauvé la France durant la pire dépression; elle nous sauvera, et bien plus sûrement que toutes les réunions d'experts, qui ne s'en tiennent la plupart du temps qu'au domaine spéculatif. Ils formulent des principes que les individus ne peuvent pratiquer que grâce à l'éducation première et à un long entraînement. Le jour où chaque foyer, chaque individu s'efforcera de suivre dans toute leur application les règles d'une saine économie, nous aurons terrassé la dépression. Tant il est vrai que la prospérité, c'est l'homme."

Joseph VALOIS, o.m.i.

Coldwell accuse les libéraux de soulever les catholiques

Régina. — M. J. Coldwell, chef du parti ouvrier-agraire de la Saskatchewan, accuse les libéraux de faire de la 'propagande insidieuse" chez les catholiques romains contre le parti ouvrier-agraire.

"J'accuse le parti libéral de cette province, déclara M. Coldwell, lors d'un meeting C.C.F. à l'hôtel de ville de Régina, d'aller parmi nos amis les catholiques romains, et de les prévenir contre le mouvement du parti ouvrier-agraire. Tenons-nous en aux questions économiques et laissons à chacun le droit de servir Dieu comme il l'entend, ajouta-t-il.

Nous espérons que M. Coldwell n'a pas l'intention de recommencer le jeu d'Anderson et compagnie en faisant circuler chez les autres races que les libéraux sont intimement unis au catholiques. . Ce truc a pris une fois. . Nous doutons qu'il réussisse une seconde fois.

Nous n'avons besoin d'aucun parti pour nous avertir des dangers ou erreurs contenus dans une politique. .. Et en matière sociale, nous avons les ..enseignements .pontificaux, cela nous suffit amplement, et nous dispense d'aller puiser chez messieurs les politiciens qui ne sont pas toujours clairs et sûrs dans leurs doctrines.—J.V.

Tribune libre

A propos des nouveaux règlements concernant la célébration des mariages

St-Hippolyte, Sask.

Au chapitre concernant le permis pour mariage, art. 30, dernière partie de l'alinéa 2, il est stipulé: "The medical examination shall take place within ten days of the marriage."

Comme d'autre part la publication des bans ne doit pas être faite sans que ne soit obtenu au préalable le certificat médical, d'après le texte de la loi, il semblerait que la publication des bans soit à peu près impossible.

Comme d'autre part (art. 18) le mariage peut avoir lieu dans les trois mois qui suivent la publication des bans.

Voilà une énigme que j'ai demandé au Directeur de la Division des Statistiques Vitales de déchiffrer pour moi. Voici sa réponse qui intéresse, je crois, tous mes confrères:

"Re the last part of section 30, sub section 2: this is an error which was made while the act was before the Legislature and this sentence should read as follows: The medical examination shall take place within ten days of the application for the marriage license."

Dans l'acte de mariage on lisait: "the medical examination shall take place within ten days of the marriage."

Quandoque bonus dormitat Homerus. Tout comme Homère, nos législateurs font parfois un somme. Donc avis.

Bien vôtre,

G. L. MOLLIER, curé.

M. l'abbé Yelle, coadjuteur de Son Exc. Mgr Béliveau

Le supérieur du Grand Séminaire de Montréal est nommé avec future succession

Cité Vaticane, 25 juillet. — M. Emile Yelle, Sulpicien, supérieur du Grand Séminaire de Montréal, est nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

❖ ❖ ❖

Le nouvel évêque est né à Saint-Remi de Napierville, le 4 avril 1893, fils de Simon Yelle, cultivateur, et de Rosina Dagenais. Il a fait ses études classiques au petit séminaire de Joliette (1908-1914) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1914-1917). Il a été ordonné prêtre par Mgr Bruchési le 15 juillet 1917, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Après son ordination, il alla parfaire ses études à Rome jusqu'en 1919. Il a obtenu, à l'Angélique, le doctorat en philosophie. Avant de revenir au Canada, il fit sa solitude à Paris (1919-1920). De 1920 à 1927, il a été professeur de dogme, de liturgie etd histoire de l'Eglise au Grand Séminaire de Montréal. Il était supérieur depuis 1929.

ACTUALITÉ

M. Charles Gautier directeur du "Droit"

M. EDMOND CLOUTIER RESTE CHARGE DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que notre confrère Charles Gautier, rédacteur en chef du "Droit" depuis plusieurs années succède comme directeur de ce journal au R. P. Gabriel Sarrasin, O.M.I., qui vient de donner sa démission.

M. Edmond Cloutier reste chargé de l'administration générale.

Le Canada emprunte à Londres

Londres.—Pour la première fois depuis vingt ans, le Canada lancera un emprunt en Angleterre, afin de rencontrer ses dettes arrivées à maturité et d'aider le pays dans sa marche vers la prospérité.

L'emprunt est de 15,000,000 de livres sterling. Les bonds, remboursables en 1953 et 1958 porteront intérêt à quatre pour cent au pair.

La transaction était déjà à s'élaborer avant la Conférence économique et ne causera aucune surprise dans le monde de la Bourse. Les bonds seront mis en vente probablement aujourd'hui par la Banque de Montréal.

Etude du système bancaire

Ottawa. — Sir George Perley, agissant au nom du premier ministre absent, vient de nommer une commission qui sera chargée d'étudier notre système bancaire au Canada, la monnaie et le crédit.

Les membres du comité sont: Lord MacMillan, un juriste éminent; sir Charles Addis, un financier, autrefois directeur de la Banque d'Angleterre; sir Thomas White, ministre des finances de 1911 à 1919 et vice-président de la Banque du Commerce; l'hon. J. E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta; Beaudry Leman, gérant général et directeur de la Banque Canadienne Nationale à Montréal.

Aussitôt que les membres anglais de la commission, Lord Macmillan et Sir Addis, seront arrivés d'Angleterre, les membres canadiens se joindront à eux et le travail de la révision commencera.

M. Vincent Dupuis

Hier, M. Vincent Dupuis, député à la Chambre des Communes d'Ottawa pour la circonscription de Laprairie-Napierville, nous visitait aux bureaux du 'Patriote".

M. Dupuis séjourne quelques jours dans notre ville. Il est en voyage d'étude. Il désire se renseigner de première main sur les activités du socialisme dans l'Ouest. Il est déjà passé à Winnipeg, Régina. Il s'achemine vers Edmonton pour de là se diriger vers Vancouver. En chemin, il se rendra à Falher où il doit rendre visite à deux de ses frères, fermiers établis dans cette plantureuse région.

M. Dupuis est fils d'une belle famille canadienne de 12 enfants. Il s'est dit enchanté de son séjour dans les quelques centres canadiens-français qu'il eut la chance de visiter. Il a constaté que le français n'est pas mort, bien au contraire.

Il nous a dit confidentiellement que nos compatriotes de l'Est craignaient les nouvelles doctrines socialistes, et que leurs principes foncièrement catholiques les prémunissaient contre le danger des fausses doctrines.

LA POLITIQUE

M. Manion vs C.C.F. et libéraux

S.-Eustache, P.Q. — Lors du banquet offert à l'hon. Arthur Sauvé, maître général des postes, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans la politique, l'hon. Manion a exprimé ce qu'il pensait des partis qui s'opposent aux conservateurs au Canada.

Il traite les C.C.F. de communistes et dit que "leur système, emprunté à la Russie, est basé sur la tyrannie, l'oppression du peuple et la négation de toute liberté. Ils profitent du malaise qui existe au Canada pour assembler les mécontents. Tous ceux qui ont quelques propriétés ne sont-ils pas des capitalistes? Il est vrai que tout n'est pas parfait dans le système présent, mais n'a-t-il pas suffi quand même à faire avancer magnifiquement le monde vers le progrès. Il ne faut pas détruire, mais corriger ce qui pourrait être défectueux."

Parlant du parti libéral, l'orateur ajoute: 'Le parti libéral me semble courir le risque de se voir désagréger comme celui d'Angleterre, et la cause en est que les extrémistes au sein même du parti, penchent trop du côté de M. Woodsworth et de ses disciples. Les libéraux modérés comprennent que leur seule chance de salut est de marcher sur la trace du premier ministre Bennett, ce chef parmi les chefs à la Conférence économique mondiale. Et pourquoi le gouvernement de Bennett ne serait-il pas soutenu par le peuple, puisque dans ses trois dernières années de crise, il a fait au moins autant sinon mieux qu'un autre aurait fait à sa place. Les conservateurs ont fait beaucoup pour le pays, ils ont résolu plusieurs questions importantes, surtout en ce qui concerne le chômage et l'aide apporté aux provinces de l'Ouest pour lesquelles ils n'ont pas déboursé moins de dix millions, ils ont sauvé le crédit des provinces, éclairci l'imbroglio des chemins de fer dans le mauvais état légués par King, de telle sorte que nos moyens de transports sont prêts à bénéficier du relèvement des affaires."

M. King et les conservateurs

The Ridge. — Le chef de l'opposition a commencé sa série de dix pique-niques et ses discours à ses partisans. Devant 3000 personnes, l'hon. Mackenzie King a fait sa première apparition officielle devant ses électeurs en Saskatchewan. Après avoir fait un parallèle entre le travail des partis conservateur et libéral, tant au fédéral qu au provincial, il décocha ses flèches aux C.C.F. dont les utopies extrémistes voudraient placer le peuple sous la férule d'un dictateur.

"Dans les difficultés que nous traversons, dit-il, ma sympathie va surtout aux femmes dont la position est souvent plus pénible que celle des hommes. Je crois même qu'une plus grande place devrait être faite aux femmes dans nos organisations politiques, car la plupart des problèmes les concernent directement: les soins de la famille, l'éducation des enfants, l'organisation du budget familial dans les temps de crise."

L'orateur continue en parlant des C.C.F.:"Un parti nouveau ne surgit pas pour rien. Il y a une cause. Je sais bien que la situation n'est pas rose et je sympathise avec les Canadiens. Avez-vous remarqué que lorsque les conservateurs sont au pouvoir pour quelque temps, des partis nouveaux naissent! C'est que des conservateurs eux-mêmes s'objectent à la politique protectionniste de leur chef. M. Meighen lui-même que j'ai rencontré à Régina, m'a dit que la Chambre des communes ne voit pas la nécessité d'une hausse des tarifs au Canada. Les partis nouveaux ne se sont jamais montrés sous l'administration libérale, au contraire, ils ont disparu complètement ou se sont fondus avec elle, reconnaissant la sagesse

(Suite à la page 3)

La Conférence ajournée indéfiniment

CABLOGRAMME DE ROOSEVELT

Le président des Etats-Unis ne considère pas la conférence économique mondiale comme un échec—Nous sommes grandement désappointés, dit Chamberlain—Les séances sont ajournées indéfiniment.

Londres. — Après avoir entendu des discours de plusieurs des principaux délégués, la conférence mondiale s'est ajournée indéfiniment jeudi dernier.

Un câblogramme optimiste du président Roosevelt au premier ministre Ramsay MacDonald et des déclarations assez dures ont marqué les dernières séances. (On pourra lire ci-après une traduction du câblogramme de M. Roosevelt).

Le premier ministre de la Hollande, M. Colijn, parlant comme président de la Commission économique, a déclaré: "Nous n'avons aucune raison de nous féliciter des résultats obtenus". De son côté, le chancelier de l'échiquier, M. Neville Chamberlain, a dit: "Il est inutile de chercher à dissimuler ce fait: nous sommes grandement désappointés d'avoir à enregistrer, aujourd'hui, que nous avons fait très peu de chemin vers notre but."

En revanche, à l'instar de M. Roosevelt, M. James E. Cox, de la délégation des Etats-Unis, président de la Commission monétaire, a exprimé l'opinion que la conférence a produit des résultats qui valent la peine. Il s'est dit convaincu que le rétablissement des organismes industriels nationaux entraînera la reprise du commerce international. Il a dit qu'il ne pense pas que les hardiesses nationales qu'impose une situation extraordinaire constituent une ligne de conduite gouvernementale définitive. Il a ajouté que l'isolement national est inadmissible de nos jours.

M. Cox a aussi parlé de questions bancaires. Il a notamment dit qu'on peut aisément prévoir que la Banque des règlements internationaux engendrera un ordre tout à fait nouveau en matière de crédits et d'emprunts internationaux.

Il a terminé en disant qu'il est sûr que la conférence se rassemblera, bien qu'il ne puisse pas du tout conjecturer quand elle le fera.

Résultats dangereux

M. Colijn ne s'est pas borné à déclarer qu'il n'y avait pas lieu de se féliciter des résultats de la conférence. Il a exprimé l'opinion que ces résultats sont très dangereux parce qu'ils peuvent aggraver la présente situation en accentuant l'inclination de certains pays vers une économie purement nationale.

Quant à M. Chamberlain, tout en déclarant la conférence un échec, il a préconisé la coopération internationale, fondée sur la bonne volonté, comme moyen de faire cesser les difficultés du monde.

M. Guido Jung, délégué de l'Italie, et M. Paul Hymans, délégué de la Belgique, ont réaffirmé que leurs pays adhèrent inébranlablement à l'étalon-or.

Opinion soviétique

Comme on s'y attendait, les Soviets, par la voix de M. Maisky, ambassadeur, ont dit que l'échec de la conférence entraînera à brève échéance la dislocation du capitalisme et de nouvelles guerres, causées par le nationalisme économique. M. Maisky a ajouté que pour ces raisons il ne pouvait pas voter en faveur de l'ajournement.

Le câblogramme de Roosevelt

Voici une traduction du câblogramme du président Roosevelt:

Je désire vous manifester la sincère admiration et le respect que m'inspirent votre courage et votre patience comme président (de la conférence économique mondiale).

Je crois que grâce à la conférence les nations peuvent continuer à discuter leurs communs problèmes franchement et sans rancune.

Les résultats ne se mesurent pas toujours en termes d'accords formels. Ils peuvent aussi consister en une libre exposition des difficultés de chaque nation et des métho-

Suite à la page 2

Une conférence sur l'Empire

Toronto. — Les délégués de diverses parties de l'Empire assisteront à une conférence qui aura lieu à Toronto le 12 septembre. On y discutera la constitution de l'Empire Britannique et d'autres questions.

Sir Herbert Samuel, ancien secrétaire des affaires domestiques, dans le gouvernement du Royaume-Uni, a été choisi comme chef de la délégation anglaise. Le Canada sera représenté par des délégués de l'institut des affaires internationales.

L'hon. Vincent Massey, ancien ministre du Canada à Washington, a déclaré dernièrement que les détails de la conférence et les noms des délégués canadiens seraient connus sous peu.

ON ESPERE ENCORE

Washington. — L'entente sur le blé à la conférence de Londres semblait avoir sombré comme tout le reste, mais les délégués américains cherchent à la régénérer dans des discussions officieuses. Ils ont câblé dans ce sens à leur président. Les délégués des Etats-Unis, du Canada, de l'Argentine et de l'Australie espèrent encore pouvoir s'entendre. Dans ce cas, les Américains assurent que leurs cultivateurs sont prêts à couper leurs emblavures de 15%. Au cas où l'entente n'aurait pas lieu, ils réduiront tout de même leur culture en blé de 10% pour se conformer au plan de réorganisation à l'intérieur du pays.

Wallace, secrétaire de l'agriculture dans le gouvernement américain, dit que tous ont assez attendu les décisions officielles qui ne viennent pas, qu'il est temps de s'entendre à l'amiable sur la question. Si l'on parvient à ce point, il serait toujours temps de faire une déclaration officielle à la reprise de la conférence, tard en août.

Les Etats-Unis ont déjà fait connaître leur intention de réduire leur production de blé de 10%, pourvu que les autres nations en fassent autant. Le Canada et l'Argentine se disent tout décidés à en faire autant; mais l'Australie montre moins de bonne volonté. Cette réduction dépendra de l'entente qui s'effectuera entre les divers pays, si tant est qu'elle puisse s'effectuer.

La conférence officielle, après ce qui semblait être une brisure entre les nations productrices de blé, a été ajournée à la fin de juillet et doit reprendre la discussion du problème le 21 août. Ce délai semble trop long aux délégués américains, c'est pourquoi ils voudraient s'entendre avec les autres représentants pour conclure un traité en dehors de la conférence.

Les communications, qu'ont eues entre eux les représentants des nations intéressées, ont été plus fructueuses que les séances officielles et ont rétabli l'entente menacée. Trois des représentants du 'Big Four" sont décidés à réduire la production et même l'Australie, qui ne veut pas les suivre dans cette voie, comme nous l'avons dit, promet de réduire ses exportations de blé.

Tribune libre

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Laventure, Sask.
24 juillet 1933

M. le gérant,
Le Patriote,
Prince-Albert, Sask.

Cher monsieur,

Le 21 juillet, les électeurs de Laventure se réunissaient au nombre de 150 pour jeter les bases d'une association libérale. Le docteur P.-E. Ayotte, de Spiritwood, invité spécialement pour la circonstance, intéressa vivement l'auditoire dans un vibrant discours qu'il prononça sur les problèmes politiques du jour. Le docteur profita de l'occasion pour annoncer sa décision de briguer les suffrages de l'électorat du comté de Meadow Lake, lors des prochaines élections provinciales.

Les perspectives sont des plus encourageantes pour notre ami le docteur Ayotte.

Veuillez trouver sous pli une liste des membres de l'association, avec prière de publier.

Votre tout dévoué,
Paul MICHAUD,
secrétaire de l'Association libérale de Laventure

EXECUTIF DE L'ASSOCIATION LIBERALE DE LAVENTURE

Patron Hon W. L. Mackenzie King
Vice-patron, Hon. Ernest Lapointe
Prés. hon., Hon. J. G. Gardiner
Vice-prés. hon, C. R. McIntosh, M.P.
Président actif, Aldéric Cardinal
1er vice-prés., L. Fréchette
2ème vice-prés., L. Laventure
Secrétaire, Paul Michaud.

COMITE

P. Casavant, A. P. Epp, Ls. Préfontaine, E. R. Coldiron, N. Laventure, Alf. Turgeon, V. Bunk, L. Tremblay, Elz. Dubé, Jos. Fournier, H. Renault.

Le parti Woodsworth

III

La C.C.F. et la conception matérialiste de la société

Il semble bien que nous devrions reprocher à la C. C. F. d'avoir, sinon en principe du moins en fait, une sociologie matérialiste. Et voici, dans ses grandes lignes, le raisonnement qui nous conduit à cette conclusion.

Selon leurs propres témoignages, les Co-ops veulent travailler à l'avènement d'un "nouvel ordre social". Ils doivent donc nous apporter un programme social complet, un programme pleinement et véritablement conforme à la nature et au but de la société humaine, un programme qui organise les hommes non seulement en fonction des biens matériels mais surtout en fonction des biens spirituels, enfin un programme vraiment politique dans le sens le plus élevé du mot.

Or les Co-Ops ne nous présentent qu'un programme économique, c'est-à-dire un programme politique tronqué, pour ne pas dire faussé; leur nouvel ordre social n'est établi qu'en fonction des biens matériels.

C'est pourquoi nous croyons justifié de conclure que ce programme repose pratiquement sur une conception matérialiste de la société.

Et maintenant reprenons une à une les propositions de ce raisonnement afin de mieux voir l'exactitude de chacune et mieux saisir la force probante de leur enchaînement.

Que les Co-Ops prêchent l'avènement d'un nouvel ordre social, il suffit de lire leurs manifestes et leurs discours pour s'en convaincre. Le programme de Calgary se présente comme un *'challenge to the existing social order"* et il réclame des *"radical political and economic changes"*. "La question est de savoir si maintenant nous sommes disposés à établir un ordre social (1)", dit Miss Macphail à la Chambre, après avoir parlé à Toronto de la nécessité d'une "révolution ... mentale". M. Garland parle à son tour "d'inaugurer par des méthodes constitutionnelles légales un nouvel ordre spécial (2)". M. Woodsworth enfin propose une "révolution complète de notre structure économique et sociale". Et c'est justement parce qu'ils veulent édifier un nouvel ordre social qu'ils s'unissent pour former un nouveau parti *politique*.

1. *Débats*, p. 1807.
2. *Débats*, p. 1818.

Et alors ce nouveau parti politique, précisément parce que parti politique et parce que promoteur d'un nouvel ordre social, est censé nous présenter un programme politique complet, un plan général de l'ordre qu'il veut instaurer, un plan social pleinement et véritablement conforme à la nature et au but de la société humaine: bref, le plan de tout ce qu'on compte faire pour permettre à la société de réaliser le bien commun que la nature elle-même lui impose, c'est-à-dire la vie vertueuse des citoyens et la prospérité publique. L'ordre social est avant tout un ordre humain, l'ordre des relations à mettre entre les hommes et non entre les choses. Ces relations s'établissent d'abord en fonction des biens spirituels et ensuite en fonction des biens matériels, mais ordre humain toujours. Ordre qui se réalise par les cadres extérieurs de la législation et des institutions, mais principalement par ces sources intérieures d'équilibre que sont les vertus humaines: justice, charité, etc. Dans le paragraphe: "Rationalisation chrétienne", *Quadragesimo anno* expose magnifiquement la notion complète et véritable de l'ordre social.

Voilà donc une esquisse du programme politique complet, à la fois moral et économique, que nos partisans d'un nouvel ordre social devraient nous présenter. Or, ils ne nous offrent qu'un programme économique, c'est-à-dire qu'un morceau de programme politique; ils ne préconisent que des réformes d'ordre matériel: réformes de choses et non de personnes. Dans leurs manifestes, leurs conférences et leurs articles de journaux, il n'est question que de réformes monétaires, bancaires, industrielles; jamais ils ne disent ce qu'ils pensent sur la liberté et les devoirs moraux du citoyen, sur le statut personnel des individus, sur le statut familial, sur la réorganisation du droit civil, sur les questions de religion et d'enseignement. Pour eux, il n'y a qu'un problème: celui de la distribution des richesses. La seule cause de la crise actuelle, c'est la mauvaise répartition des richesses; comme le seul remède, ce serait de tout remettre entre les mains de l'Etat pour refaire une plus juste répartition.

Certes nous n'ignorons pas que l'activité économique, ainsi que s'exprime un de nos sociologues canadiens, "exerce aujourd'hui une telle pression, envahit à ce point tous les compartiments privés et publics qu'elle conditionne en son fond la question sociale", mais nous savons aussi qu'elle ne fait que la "conditionner", et qu'elle n'est "qu'une fraction de la vie temporelle des peuples". C'est pourquoi, en voyant le programme politique des Co-Ops se restreindre systématiquement à un programme économique, nous n'hésitons pas à l'accuser de "supposer que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être (3)" et de présupposer ainsi, au moins inconsciemment, cette conception matérialiste de la société humaine qui forme le caractère propre et foncièrement antichrétien du socialisme vértable.

On objectera peut-être que ce programme économique n'est pas tout leur programme politique, mais n'en contient qu'une partie. S'ils n'en ont pas développé la partie morale, c'est qu'elle se ramène aux principes déjà existants; par suite ils n'ont pas à en parler. Ils ne se proposeraient que de changer l'ordre économique; ce serait tout ce qu'ils voudraient signifier par leur nouvel ordre social. Tout d'abord nous leur répondons que ce serait déjà tomber un peu dans le matérialisme que de confondre l'économique et le social. D'ailleurs, nous les voyons souvent parler des deux comme de choses distinctes. De plus, nous leur disons qu'il est absolument impossible d'accomplir les changements radicaux qu'ils se proposent de faire dans l'ordre économique, sans changer par le fait même les rapports moraux entre les hommes. Des situations économiques totalement différentes ne peuvent manquer d'engendrer entre les individus eux-mêmes, et entre l'Etat et les individus, de nouveaux rapports de justice et de droit, une nouvelle conception de l'autorité. Ils doivent donc prévoir dans leur programme ces changements sociaux et moraux. Nous avons le droit de savoir ce qu'ils pensent sur ces points. Leur silence à ce sujet ne peut être que condamnable et manifeste le peu de souci qu'ils ont pour les valeurs spirituelles.

Et encore, se posant en réformateurs, ils devraient voir que la crise que nous traversons comme le dit Pie XI avec tous les gens bien pensants, n'est pas tout un déséquilibre moral. Et alors, dans leur plan de réforme, ils devraient accorder au moins quelque attention à la réforme spirituelle "sans laquelle, dit le Pape, tous les efforts seraient vains". Mais non, ils n'en disent rien, et bien plus, ils affirment à l'envi qu'il n'y a qu'à changer l'ordre économique et tout sera réglé. N'est-ce pas nous fournir d'autres motifs de les accuser de matérialisme?

Enfin il nous a été donné de saisir sur le vif un *confirmatur* de nos affirmations. Nous avons entendu à la Chambre le discours du chef de l'opposition contre la résolution Woodsworth, et quand il a déclaré, avec force et très justement, que la crise présente était non seulement une question économique et industrielle, mais aussi une question morale, dans le groupe des Co-Ops on accueillit cette déclaration avec un rire sceptique et dédaigneux. N'est-ce pas assez significatif? Après cela, on comprend que M. MacInnis appelle Karl Marx "son vieil ami", qu'il vante son "génie" et sa "doctrine profonde".

Conclusion

Sur les trois points en question, nous avons donc trouvé la C. C. F. en faute, plus ou moins gravement selon le cas. Et comme une erreur sur un seul de ces points suffit à vicier ce mouvement dans son fond, nous croyons qu'il entre dans cette catégorie de socialisme "atténué et moins intransigeant", dont parle *Quadragesimo anno*, mais qui reste encore assez vrai socialisme pour ne pas mériter l'adhésion des catholiques. Certes, nous savons bien que les Co-Ops comptent parmi eux nombre d'hommes éminemments respectables; mais ce n'est pas eux, c'est le programme et le parti que nous jugeons.

Nous tenons à le redire. Ce jugement n'atteint que les orientations actuelles de la C. C. F., que les tendances qu'elle nous a manifestées jusqu'ici. Si, à l'avenir, elle abandonne les positions défectueuses que nous venons de signaler, ou si elle nous montre sérieusement et clairement que ce ne sont plus là ses véritables positions; si le programme définitif que nous promet la grande convention de Régina rejette complètement le recours à la force, reconnaît et respecte convenablement le droit naturel de propriété privée et manifeste un idéal social plus spiritualiste, nous n'aurons plus aucune raison de retenir nos catholiques sur le seuil de la C.C.F.

Et nous les retiendrons d'autant moins qu'ils trouveront dans ce programme beaucoup de bonnes choses. Car il faut bien remarquer que le jugement sévère que nous avons porté tout à l'heure ne signifie pas que tout soit à rejeter dans ce programme. Loin de là. En effet, à côté des vices radicaux que nous avons signalés, nous y trouvons plusieurs beaux principes que notre capitalisme perverti devrait méditer profondément et surtout mettre en pratique. Par exemple:

1o Le primat de l'homme dans l'économie, c'est-à-dire la subordination effective et complète des biens, de leur production et de leur distribution aux besoins humains. Ici les Co-Ops sont loin d'être matérialistes, ils le sont moins que nos capitalistes dévergondés.

2o La nécessité d'un plan et d'un principe directeur de l'activité économique pour la soustraire à une anarchie génératrice de crise et de déséquilibre.

3o La priorité du bien commun sur les intérêts de quelques particuliers. *The common good rather than private profit*. Voilà bien un principe d'allure tout à fait chrétienne, pourvu que *rather than private profit* n'aille pas jusqu'à l'exclusion complète du profit personnel et pourvu que *common good* comprenne les biens spirituels et les biens matériels.

4o Un perfectionnement plus poussé de la législation sociale, assurances, etc.

Sur tous ces points, nous nous entendrions parfaitement avec les Co-ops... mais il faudrait que les *trois autres* disparaissent.

Georges LEVESQUE, O.P.

NOUVELLES

Gandhi arrêté de nouveau

Ahmedabab, Indes. — Le chef du mouvement nationaliste indien vient d'être arrêté de nouveau au moment où il allait commencer un autre mouvement de désobéissance contre l'autorité anglaise. Le mahatma était en visite chez un de ses amis, quand la police fit une descente et se saisit de lui, de son secrétaire et de 32 de ses disciples. A la nouvelle de l'approche des policiers, Gandhi ordonna à ceux qui l'entouraient de se mettre en prière. On lui donna 30 minutes pour faire ses dévotions et se préparer à partir.

L'impôt sur les successions

UNE DECISION DU CONSEIL PRIVE RELATIVEMENT A L'ALBERTA

Londres. — Le comité judiciaire du Conseil privé a décidé que le gouvernement de l'Alberta n'a pas le droit d'imposer des droits de successions sur des biens de succession ni dans cette province ni en dehors.

Le comité judiciaire a rejeté l'appel de la province contre un jugement de la Cour d'appel de l'Alberta, à l'effet que le gouvernement n'avait pas le droit d'imposer des droits de succession sur des propriétés situées en dehors de la province. La cour albertaine avait toutefois jugé que la province avait le droit d'imposer des droits sur les biens personnels situés dans la province.

Selon leurs Seigneuries, les droits de succession mentionnés dans les deux sous-sections de la loi de l'impt sur les successions de l'Alberta ne sont pas valides. Dans un cas, le jugement décide que la taxe n'est ni directe, ni dans la province, et dans le cas de l'autre sous-section, leurs Seigneuries décident que la taxe n'est pas directe et qu'elle est par conséquent invalide.

La question des frais n'a pas été décidée du consentement des deux parties. La validité de la loi était contestée par la succession I.-K. Kerr.

Pour combattre la dépression

Dans un effort sans précédent pour soulager le peuple et donner du travail, le président Roosevelt a expédié 5,000,000 de lettres. Chaque patron en recevra une, le priant de réduire les heures de travail et d'augmenter les salaires afin de remonter le niveau du pouvoir d'achat. Le président est confiant dans la mesure et espère que d'ici un mois, 5 à 6,000,000 de sans-travail seront de retour à l'ouvrage.

Le roi d'Italie aux Etats-Unis

New-York. — On apprend que le roi Victor-Emmanuel d'Italie viendra aux Etats-Unis dans quelques semaines. On ne connaît encore rien d'officiel au sujet de cette visite.

Pour combattre la dépression

Washington. — Les maîtres de poste américains rapportent qu'un grand nombre de citoyens se sont présentés pour donner leur assentiment à la proposition du président Roosevelt en faveur de la diminution des heures de travail et de l'augmentation des salaires. Il s'agit de fixer un salaire minimum, mais ceux qui reçoivent déjà plus que ce salaire n'auront probablement pas à subir une diminution même si les heures sont réduites.

L'industrie de l'automobile a tracé une échelle de réajustement. Le salaire minimum serait de 40 à 43 cents de l'heure pour 35 heures de travail par semaine. Toutes les compagnies de l'industrie automobile étaient représentées, excepté la compagnie Ford qui attend une décision définitive de l'échelle proposée pour faire connaître ses vues sur ce sujet.

Les compagnies de charbons soumirent une autre résolution: elles voudraient que les patrons soient libres d'employer la main-d'oeuvre qui ne fait pas partie des unions ouvrières.

La "Millers National Federation" tend plutôt à un programme semblable à celui de l'industrie de l'automobile. Elle représente 90 pour cent de l'industrie de la farine et son échelle de salaire affecterait 25,000 ouvriers.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU PATRIOTE

La Conférence

Suite de la première page

des de chacune pour ses besoins propres. Nous, habitants des Etats-Unis, nous comprenons les problèmes des autres nations mieux maintenant qu'avant la conférence. Nous espérons que d'autres nations considéreront une bonne volonté analogue à notre politique américaine, qui a pour but de remédier à une situation économique intérieure sans précédent.

Un échange de cette nature—surtout s'il en résulte une entière discussion de tous les problèmes, et non de quelques-uns seulement — accroît — loin de la diminuer — la possibilité de futurs progrès.

C'est pour cela que je ne considère pas la conférence économique comme un échec. Grâce, en une large mesure, à votre tact et à votre persévérance, on continuera à analyser et à discuter les problèmes les plus considérables, les plus saillants.

Vous reconnaissez, comme moi, qu'une situation mondiale et des situations nationales telles qu'on n'en voit aucun exemple dans l'histoire imposent des rajustements. Vous pouvez compter que nous continuerons nos efforts pour le rétablissement du monde, parce que nous sommes convaincus que la continuation de la conférence économique mondiale aura de bons résultats dans plusieurs domaines ouverts à un commun effort.

LE PATRIOTE de l'Ouest
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes
BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964
ABONNEMENT

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$2.50

La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas et celui-là l'inspire qui en porte en lui-même le généreux serment.

Lacordaire.

✤ ✤ ✤

L'avez-vous cru que cette vie fût la vie? *Lacordaire.....*

✤ ✤ ✤

Le chagrin et l'inquiétude ne remédient à rien, ils nous rendent encore plus malheureux dans la mauvaise fortune.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.
Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot

La politique

Suite de la page 1

de sa politique. Des marchés plus étendus, le travail pour les chômeurs, les taxes réduites, la réduction de la dette publique, des surplus annuels, voilà le côté saillant de l'administration libérale depuis toujours.

La dépression n'est pas le fait d'un parti, mais elle a été rendue pire par les hauts tarifs et la fixation arbitraire des évaluations. Je serais prêt à endosser les deux-tiers des propositions C.C.F.et je comprends que l'on cherche par là un moyen de se défaire du cauchemar de la crise, mais je ne puis admettre la socialisation des industries, la mainmise par l'Etat sur tous les moyens de subsistance et de production: mines, fermes, pêcheries, banques, manufactures, institutions financières. Les libéraux n'ambitionnent pas de se substituer aux propriétaires, ils veulent seulement le contrôle de ses activités. Mais le plus grand danger est la nécessité d'employer la force pour mettre en action un programmecomme celui des C.C.F.; à l'instant même où la force entre en jeu vous avez devant vous un Etat communiste. Aimeriez-vous à vivre sans la liberté dont vous jouissez aujourd'hui, à être contraints de faire ce qui vous est commandé même avec l'assurance assez problématique de voir la crise disparaître?

"Le parti libéral veut des tarifs réduits, il veut aussi le contrôle sur les industries qui enfreignent la loi et nuisent à la société en voulant faire des profits qui peuvent être considérés comme des crimes antisociaux. Une banque centrale devrait être établie aussi. Les compagnies de placements devraient être surveillées pour prévenir l'agiotage.

"Le grand principe qui doit diriger nos actions, conclut le chef libéral, est que le bien du plus grand nombre doit passer avant celui d'un petit groupe de privilégiés."

L'hon. Mackenzie King a aussi prononcé des discours à Leask et à Meath Park. Nous en donnons un aperçu:

A Leask

"Les citoyens du Canada qui ont cru bon de voter pour les candidats tories sont responsables de ce dont ils souffrent aujourd'hui", a déclaré M. Mackenzie King à une grande assemblée en plein air.

"Il leur est maintenant inutile de se plaindre; ils ont ce qu'ils voulaient. S'ils croient avoir été trompés, qu'ils agissent, qu'ils votent en conséquence à la prochaine élection."

Le chef libéral a réclamé la représentation proportionnelle au cours de ses remarques. Il a aussi dit qu'il sera nécessaire de faire des lois telles que les citoyens seront heureux sur leurs terres au lieu d'être tentés d'aller s'établir dans les villes.

Le chef de l'opposition a parlé du remaniement de la carte électorale, surtout en ce qu'elle concerne son comté de Prince-Albert. Il a qualifié de "gerrymander" cette mesure du gouvernement. "Mais, après tout, quelles que soient leurs modifications de frontières, les conservateurs seront battus à la prochaine élection", a ajouté M. King. L'ancien premier ministre a accusé les conservateurs d'avoir remanié la carte électorale au profit des villes, et aux dépens des campagnes.

Parlant de M. Bennett: "Le premier ministre est un de ces hommes qui aiment constituer à eux seuls le gouvernement et j'ai peur que ses amis l'aient encouragé dans cette voie.

"Il faudra choisir à la prochaine élection entre les libéraux, les conservateurs et les coopératistes. Il est peu probable que ces derniers constituent un groupe très important au prochain Parlement, mais ils pourraient peut-être empêcher les libéraux d'obtenir la majorité.

M. King a demandé à ses auditeurs de quel droit M. Bennett va en Angleterre limiter les emblavures au Canada quand nos députés n'en savent pas même un mot.

A Meath Park

Meath Park appartenait avant la revision de la carte électorale au comté de Melfort. Il se trouve maintenant dans la division électorale de Prince-Albert. Pour se rendre à ce petit village, l'ancien premier ministre a dû traverser une région où les fermes sont encore recouvertes d'un toit de chaume, et où les fermiers ont eu beaucoup à souffrir de la grêle.

"Nous devons faire en sorte que les théories qui ont apporté la ruine aux pays qui les ont adoptées n'aient pas le droit de cité chez nous, dit M. King. Nous ne devons pas sacrifier notre liberté aux idées nouvelles". Le chef de l'opposition repassa alors tout ce que la liberté dont nous jouissons au Canada a coûté de combats et de luttes.

"Je crois, continua-t-il, que ce dont nous avons le plus besoin, c'est la liberté du commerce". La politique du parti libéral a toujours visé à réduire le coût de la production. Il rappela les taxes que son gouvernement avait réduites et celles que le gouvernement conservateur a imposées durant les années qu'il a été au pouvoir.

"Je crois, dit encore l'ancien premier ministre, que la crise ne se serait pas fait sentir au Canada avec cette intensité, si le gouvernement Bennett n'avait pas élevé de pareilles barrières tarifaires."

M. King pense que le pays après les avoir subies pendant trois ans, doit être prêt maintenant à les abaisser.

Le chef de l'opposition fut très bref. Après cette assemblée, il retourna à Prince-Albert, où il parla devant la Chambre de Commerce.

Les Amitiés Françaises

Pour la France et la propagande française

O lutte tragique... Suprême péripétie, où l'on ne peut que répéter le vers d'Hugo expirant:

C'est ici le combat du Jour et de la Nuit...

Mais que faire donc?...

Ah... tout ce que conseillent à la fois, la morale, la politique et le bon sens...

Combattons, puisqu'il le faut — mais combattons, nous, à la française: loyalement, et avec la flamme sublime qui guidait nos aïeux.

Elevons, toujours plus haut, le drapeau de notre langue: c'est lui qui doit triompher... sa victoire future est écrite dans ses plis...

Hé quoi?... vous tous que me lisez — ignorez-vous la destinée de la France?...

C'est en vain que l'on oppose, à ce qui est — ce qui aurait pu être; les faits sont là, que la bonne foi ne peut nier...

La langue française excelle parmi les 3,400 qui sont parlées actuellement ici-bas — et insensés, en vérité, ceux qui espéraient la voir disparaître: on la parlera de plus en plus, jusqu'à la fin, car c'est la langue de l'intelligence, c'est-à-dire de la précision et de la clarté...

Voyez ce qui vient d'ariver, à Rome, le 7 juin, pour le projet du *Pacte à quatre*, signé entre l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie: ce document a été rédigé dans les quatre langues—mais c'est le texte français, a-t-il été spécifié, qui fera foi...

La France donc, peut-elle périr? —Non, tant qu'il y aura une langue française, des écrits pour la répandre, des esprits pour s'en éblouir, une élite pour la maintenir et pour qu'elle reste vivante...

Français, n'oubliez pas que, précisément aux Etats-Unis — où divers groupements, dans l'Est, perpétuent votre langue (1)—vos missionnaires ou vos pionniers, jadis, civilisèrent ou colonisèrent quinze de ces Etats:

(1) Surtout dans les Etats suivants: Connecticut, Massachussets, New-Hampshire, Rhode-Island, Vermont.

Arizona, Arkansas, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Louisiane, Maine, Michigan, Minnesota, Mississipi, Missouri, Ohio, Texas, Wisconsin.

Est-il possible que dans toutes ces régions, où fut jetée la semence française — la France soit désormais méconnue, ignorée, traitée comme si elle ne devait plus exister?

Un évènement, un personnage, un film, un livre à succès, un journal, un article — peuvent soudain, là-bas, réveiller l'esprit endormi de notre race: et, aussitôt, par un contre-coup naturel, la France elle-même peut reparaître, évoquée comme une mère par ses enfants, qui lui tendront les bras...

Confiance donc... Courage... Ne désespérez pas...

Ecoutez les voix de l'Histoire,— de l'Histoire d'à présent:

Sans insister sur l'Algérie, où tous les dialectes d'autrefois cèdent la place au Français; sans invoquer le Canada, la Belgique, la Suisse française, et toutes nos colonies, où l'on parle Français de mieux en mieux — aux Etats-Unis, en Angleterre, c'est le Français qui est le plus en honneur, dans les universités et les écoles, bien avant l'Allemand et l'Espagnol...

En Hongrie, l'étude du Français est obligatoire dans nombre d'établissements d'instruction — et sa connaissance va en s'étendant dans tous les milieux...

Même chose, plus accentuée même, en Roumanie — où l'ancien roi, dans ses *Mémoires* et à la date du 10 septembre 1914, écrivait: *"L'opinion d'ici: tous croient à la victoire des Russes et des Français..."*

Dans maints autres Etats, notamment en Bulgarie, les religieux et religieuses de France, victorieusement, travaillent, en se faisant aimer et en enseignant notre langue — à annihiler la propagande antifrançaise...

En Allemagne, oui, jusque là... notre France a des partisans — peu nombreux encore, certes, mais qui ont pour chef le professeur Foerster, un savant impartial.... Son heure d'être acclamé viendra, lorsque, aux yeux de ses compatriotes et par la puissance des évènements — supérieure à celle des hommes, puisqu'elle n'appartient qu'à Dieu — la vérité apparaîtra sans voiles...

Et en attendant, par bonheur plus que par malheur, le Français est enseigné en Allemagne, au degré que l'on sait.

En Russie soviétique, où l'Allemand scolairement et comme langue facultative, était seul autorisé—le Français, dès 1925 et à Moscou, a commencé de l'être à son tour...

Dans l'Amérique du Sud, M. J.-P. de Souza Dantas a émis le voeu que le Français — au-dessus de l'Espagnol et du Portugais, que conserveraient les pays qui le parlent, devienne la langue interfédérale...

Et n'est-ce pas Théodore Perrin qui a reconnu que le Français —actuellement la langue de l'élite civilisée — pouvait seul devenir la langue universelle?...

Que faut-il donc, quant à notre langue et notre mère-patrie — pour que leur destinée, visible et glorieuse, s'accomplisse?...

Que, simplement, il y ait — de plus en plus, et non de moins en moins:

1o—Des agences télégraphiques, de presse ou de correspondance—indépendantes: sans quoi ce sera le mensonge, hélas qui prévaudra dans le monde...

2o—Une presse française digne de ce nom—à la fois indépendante et inattaquable: sinon nos ennemis auront trop beau jeu, pour nous combattre et pour nous vaincre...

A CETTE NECESSITE, les *AMITIES FRANCO-CANADIENNES répondent, de quelle manière merveilleuse.... C'est à les développer et à les répandre, par-dessus tout, que nous devrions tendre tous).* .

3o—Des lecteurs qui soient, eux, des apôtres nationaux—ardents à éclairer leurs amis et à *faire lire* ce qui est vraiment français, partout et toujours, à leurs ennemis, de préférence...

Je fais donc appel, pour finir, à tous ceux qui aiment la France, sa culture, son rayonnement, son génie: il s'agit de la sauver de nouveau, d'assurer son triomphe pacifique — triomphe idéal, auquel l'Allemagne participerait la première.

Nous les adjurons d'y pousser, comme nous en donnons l'exemple, en intensifiant, jusqu'au paroxysme, la propagande française...

Que ceux qui veulent voir la France, pour le bien de tous, continuer son oeuvre ici-bas, nous suivent résolument — et dès à présent, qu'ils nous aident, suivant leurs moyens, de toutes leurs forces...

Faire que la France subsiste, avec son esprit traditionnel — c'est d'avance, dans le monde, rétablir la vraie paix avec la vraie civilisation: peut-il y avoir, ici-bas, un but plus noble et plus digne?...

Non, n'est-ce pas?... Hé bien, alors et toujours: vive la France...

L.-C. de MERQUEUR.

Choses et autres

En marge du recensement

(Le Soleil)

Commentant le dernier recensement de la population canadienne, nous avons montré que l'accroissement du groupe de langue française, au Canada, [illegible] pour cent, depuis 1921, et que, si nous pouvions maintenir une telle augmentation dans l'avenir, nous serions environ 40,000,000 en l'an 2000.

D'autres particularités du dénombrement de 1931 sont à retenir. Quelle est l'importance de chaque famille ethnique en ce pays? Sur une population totale de 10,376,786, il y a 5,381,071 individus de race britannique. C'est l'élément le plus nombreux. Viennent immédiatement après les Canadiens de langue française, qui sont près de trois millions, ou, plus exactement, 2,997,290. Les Allemands viennent en troisième lieu avec 473,544, puis les Ukrainiens, avec 225,113, les Juifs, avec 155,726, les Peaux-Rouges, avec 122,911, les Italiens, avec 98,173, les Norvégiens, avec 93,243, et les Ruses, avec 88,148.

Les deux seuls groupes qui comptent vraiment sont évidemment les britanniques et les français. Or, le premier ne s'est accru, depuis 1921, que de '2,35 pour cent, tandis que le second s'est augmenté de 62 pour cent. Les Canadiens de langue française formaient, en 1921, 26,86 pour cent de la population totale du Canada; ils forment, en 1931, 27.70 pour cent. Ils gagnent donc du terrain sur toute la ligne.

D'après le rapport fédéral, l'élément français est concentré dans Québec avec environ deux millions et demi. Il n'y aurait donc, dans le reste du pays que peu de Canadiens de langue française. Nous croyons ici que le recensement n'est pas exact. Si on fait scrupuleusement le compte des Acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, des Canadiens français épars dans le nord de l'Ontario, dans la Saskatchewan et l'Alberta, il n'y a pas de doute que l'on dépasserait de beaucoup le chiffre officiel.

Nous n'hésitons nullement à croire que les auteurs du recensement ont fait, bien involontairement, une sérieuse erreur. Il semble impossible que tant de Canadiens français et Acadiens ne forment qu'un nombre aussi petit hors de Québec. Les anciens peuplements de la défunte Acadie à eux seuls dépassent, nous n'en doutons pas, le nombre donné. Ils forment une des races les plus prolifiques du monde, et à peu près tous parlent français.

Nous admettons charitablement que cette erreur est involontaire, mais nous ne pourrions empêcher une foule de nos compatriotes de penser que l'on s'est arrangé pour camoufler les progrès de la race dominante (comme cohésion et unité) du Canada, afin de voiler la faiblesse, la décroissance relative, de l'élément britannique, qui s'aperçoit sans aucun doute de l'irrésistible montée du sang français en ce pays.

Dans tous les cas, le dénombrement ne nous rend pas justice complète, du moins nous le soupçonnons, et nous espérons que, dans dix ans, nos compatriotes sauront prendre leurs précautions, afin que l'on sache bien quelles sont les forces dont peuvent disposer, sur cette terre qui fut d'abord française, les descendants des 60,000 pauvres diables abandonnés ici, en 1760, sous une domination étrangère.

N'oublions pas que nous sommes appelés à former, un jour, une grande nation. Pas n'est besoin d'être prophète pour prédire ce dénouement dans l'évolution des peuples d'Amérique. On nous considère peut-être, aujourd'hui, comme les barbares du continent. Le monde britannique, qui contient, du moins par la langue, environ 130,000,000 de sujets, dans l'Amérique du Nord, peut nous tenir pour négligeable, mais il ne se rend pas assez compte que, ce qui crée la vie, ce n'est pas la richesse, pas même l'immigration, mais bien le berceau. C'est ce que nous avons, c'est ce que les autres ne veulent pas avoir. Et c'est aussi ce qui nous rendra invincibles.

N. B. Dans l'accroissement de la population de langue française du pays il ne s'agit pas de 62 pour cent, ce qui serait vraiment trop beau. Tout simplement, dans l'accroissement général de la population canadienne, de 1921 à 1931, les Canadiens de langue française comptent pour 62 pour cent tandis que l'élément britannique ne compte que pour 32.35 pour cent. C'est encore fort beau.

Le groupe français en Ontario

Au témoignage de Charlie Holmes, sur les groupements français en dehors de la province de Québec, il convient de rattacher l'interview accordée, il y a quelque temps, à un confrère, par M. Gustave Lacasse, sénateur de la division d'Essex, en Ontario. Voici ce qu'il dit:

"Ce qui importe, ce n'est pas une avance légère ou un petit recul momentané, mais le mouvement d'ensemble de progression qui se produit en un quart de siècle. On sait que l'élément canadien-français déborde de Québec. Pour faire obstacle à ce qu'il appelle le flot de notre invasion, Ontario a créé une réserve-tampon. Cette "digue" est établie sur un point stratégique, qui oblige nos colons à marcher en direction du Nord. Il en est résulté que dans le nord d'Ontario, nous les Canadiens-français, avons développé d'immenses régions dont les richesses en puissance sont formidables. Dans les diocèses de Heart, Haileybury, dans la portion est du diocèse de Sault Ste-Marie, l'élément canadien-français constitue en moyenne les deux tiers de la population. Dans l'Abitibi, qui, au point de vue géologique, est du même pays, et au point de vue économique de la même région, le pourcentage de la population canadienne-française est encore plus élevé. La population des diocèses d'Ontario que je viens de citer est de 200,000, en y ajoutant celle de l'Abitibi. Advenant la fin de la crise financière, la mise en valeur rapide de ses formidables richesses, sa population atteindra facilement 250,000 avant dix ans. Aussi la création d'une nouvelle Province canadienne-française, distincte, autonome, est-elle de l'ordre du possible. La population de ces régions immenses et très riches est déjà supérieure à celle de l'Ile du Prince-Edouard. Elle est à peine inférieure à la population du Nouveau-Brunswick, qui diminue. La nouvelle province sera plus peuplée dans 25 ans que ne l'est la Nouvelle-Ecosse aujourd'hui.

"La création de cette Province, que l'on pourrait appeler Nordique, mettrait un terme à ces vexations dont nous avons à nous plaindre depuis toujours et qui vraisemblablement ne finiront jamais, sans une intervention énergique.

"Mais Ontario se laisserait-il amputer de ces riches territoires sans jeter les hauts cris? A cette question je réponds en précisant tout d'abord que ces territoires lointains n'inspirent à Ontario, industriel, peu colonisateur, qu'un intérêt modéré. La création de la Province nouvelle le débarrasserait d'une population qui ne lui inspire qu'une affection plutôt attiédie.

'Quant à l'Abitibi", conclut le Sénateur, "Québec le céderait volontiers à sa soeur cadette, la Province nouvelle, sachant qu'elle en a besoin."

Propos courageux de M. Maher

M. Thomas Maher, vice-président de la commission de la radio, vient de tenir des propos qui méritent d'être soulignés. Les Orangistes et les Ku-Klux-Klans ont protesté contre l'irradiation des programmes français dans Ontario et les provinces de l'Ouest.

'Les protestations sont injustes et inexplicables, dit M. Maher, quand on songe que plus d'un tiers de la population du pays est de langue française et que des milliers de nos compatriotes habitent l'Ouest.

D'ailleurs, nous recevons des lettres de félicitation et d'encouragement non seulement des Canadiens français de l Ouest mais aussi des Canadiens anglais qui apprécient particulièrement nos programmes d'expression française. Je ne crois pas me tromper en disant que la radio sera un précieux auxiliaire dans tous les mouvements entrepris pour faire comprendre à tous et à chacun que les habitants de ce pays, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française, sont avant tout des Canadiens. Elle devrait leur permettre de se rapprocher et de se mieux comprendre. Elle devrait faire disparaître une foule de préjugés qui ont cours dans certains milieux. Quelques-uns de nos programmes français qui pénètrent dans l'Ouest exercent déjà une heureuse influence à cet égard. En tout cas la Commission s'évertue de répondre aux voeux et aux suggestions qu'on lui fait relativement aux programmes radiophoniques dans toutes les parties de notre immense pays. Il est faux de dire et de prétendre comme le font certaines gens de l'Ouest qu'il y a plus de français que d'anglais dans les programmes que nous leur offrons. Mais il faut que les droits des nôtres soient sauvegardés, et ils le seront'.

Très bien, M. Maher!

(Le Droit) L.R.







Pour lire au foyer

L'amour chez les divers peuples

Le Français a l'amour gai, spirituel et communicatif; la Française a l'amour irrésistible, charmeur et inconscient.

✣ ✣ ✣

L'Anglais a l'amour froid, précis; l'Anglaise a l'amour romanesque, volage, éthéré.

✣ ✣ ✣

L'Italien a l'amour passionné, soupçonneux et rancunier; l'Italienne a l'amour brûlant et prêt à rompre.

✣ ✣ ✣

L'Espagnol a l'amour franc, dévoué et jaloux; l'Espagnole a l'amour sémillant et volontaire.

✣ ✣ ✣

L'Autrichien a l'amour profond et positif; l'Autrichienne a l'amour antiplatonique, séduisant et tranquille.

✣ ✣ ✣

L'Américain a l'amour hardi et pressé; l'Américaine a l'amour provoquant, tyrannique et capricieux.

✣ ✣ ✣

Le Russe a l'amour mystérieux et fantasque; la Russe a l'amour tout feu! tout flamme! tout cendres!

✣ ✣ ✣

Le Turc a l'amour despotique, sensuel et changeant; l'Odalisque a l'amour passif, résigné ou ardent et meurtrier.

✣ ✣ ✣

L'Allemand a l'amour lourd, naïf et crédule; l'Allemande a l'amour sentimental, caressant et roué.

✣ ✣ ✣

Le Belge a l'amour honnête et profond; la Belge a l'amour sérieux et simple de coeur.

✣ ✣ ✣

Le Suisse a l'amour timide, bon et candide; la Suissesse a l'amour doux, vertueux et croyant.

✣ ✣ ✣

Le Suédois a l'amour réservé, poétique et inaltérable; la Suédoise a l'amour chaste, calme et fidèle.

Entre mari et femme

1. Une femme doit faire autant de frais pour plaire à son mari qu'elle en faisait pour cela avant son mariage.

2. Il en est de même du mari à l'égard de sa femme.

3. Ni l'un ni l'autre ne doivent se blesser dans leur amour-propre, car ces blessures sont les plus difficiles à cicatriser.

4. Telle femme très élégante et très gracieuse avant son mariage, se néglige jusqu'à la malpropreté, devenue mariée; si son mari cesse de l'aimer, elle a perdu le droit de se plaindre.

5. Ceci doit s'appliquer au mari comme à la femme. Il est clair que lorsque l'on quitte les charmes séduisants qui nous ont fait plaire, on doit s'attendre à cesser de plaire.

6. Il est rare de posséder une vertu assez ferme pour nous faire aimer par devoir ce qui a cessé d'être aimable.

7. Quand, entre deux époux, il ne reste plus que le lien de l'estime, ce lien est bien près de se rompre et adieu les douces joies du ménage.

8. La franchise que se doivent les époux ne doit jamais aller jusqu'à reprocher les défauts physiques que l'on doit à la nature ou à un accident irréparable.

9. Une femme acariâtre, colère, grondeuse, toujours rechigneuse et de mauvaise humeur est la peste de la société; elle se fait détester de son mari, de ses enfants et de toute sa famille. Où pourra-t-elle aller chercher le bonheur?

10. Une femme sera constamment respectée tant qu'elle pourra aux yeux de tous se couvrir du manteau de respect que son mari a pour elle.

11. Le mari doit comprendre que sa femme est son égale devant Dieu et devant la nature: il ne prendra donc pas ce ton de supériorité et de despotisme qui ne prouve chez lui qu'un manque d'éducation.

12. Tout individu qui affiche devant des étrangers son despotisme domestique, n'est qu'un sot digne de mépris et de pitié.

13. Un mari doit toujours être doux, affable, plein d'indulgence et d'affection pour sa femme et il la forcera ainsi à s'en rendre digne.

14. Si une femme montre un peu trop de goût pour la dépense, c'est souvent la faute du mari qui ne l'a pas suffisamment éclairée sur la position financière de leur maison.

15. Si après l'en avoir instruite, son goût pour la toilette et les plaisirs l'emportait au delà des bornes du budget du ménage, c'est au mari à faire intervenir son autorité de chef de maison pour faire cesser le désordre.

La légende des yeux bleus

Mes amis! Vous voulez une histoire?... Ecoutez celle-ci... elle est authentique — je l'ai prise dans les annales du Paradis...

Le jour où Dieu créa le firmament Il fit venir son peintre et lui dit: 'Tu vois cette voûte? — Et bien, je la veux bleue que, même le soleil dans toute sa splendeur, ne pourra la faire ternir."

Aussitôt, le décorateur en chef se mit à l'oeuvre, et fit si bien qu'en moins de vingt-quatre heures (heure primitive), il recouvrit d'azur le firmament.

Or, les enfants des hommes désirèrent de ce bleu. Peut-être voulaient-ils contempler de plus près ce ciel que le Créateur avait placé si haut?

De nouveau, Dieu rappela son peintre et dit: "Tu entends ce murmure de la terre? Va, et fais en sorte de les contenter..."

Cette fois, notre "homme" s'embarrassa: "Que faire, se dit-il, je n'ai plus de peinture — pas même de quoi en fabriquer — et pourtant au Seigneur, il me faut obéir!"

Tout à coup, une idée lui vint. Abandonnant palette et pinceau, il alla se poster dans le coin du paradis d'où les anges gardiens s'envolent vers la terre amenant avec eux les "petits" des enfants des hommes... et, à chacun d'eux, il mit des yeux bleus à même le firmament! Mais, dans sa naïveté, il ne s'était point douté que les hommes sont insatiables et il dut découper tant de petits morceaux que bientôt, la voûte céleste devint toute trouée.

En peine, ne sachant que faire, il vola vers le Tout-Puissant et s'écria: "Seigneur, Seigneur, pour vous obéir, j'ai tout troué votre firmament."

Alors, le Dieu si bon, devant le chagrin de son ange, prit des étoiles et les fixa dans les cieux.

Depuis, on dit que celles-ci sont les yeux du bon Dieu et de ses anges, et que les yeux bleus des hommes sont un reflet de là-haut, où il fait toujours très beau!

SILLES.

Une petite histoire

Permettez-moi de vous raconter une anecdote qu'un brave curé de campagne avait un jour insérée dans l'un de ses sermons.

Lucifer avait réuni son Grand Conseil. Tous les démons étaient présents; il s'agissait de rechercher ensemble les moyens les plus efficaces pour entraîner de nombreuses victimes en enfer.

Le démon de la haine parla et dit combien d'hommes il prenait chaque jour dans ses filets en leur communiquant le feu de la haine.

Tour à tour, on entendit les démons de la cupidité, de la colère, de la jalousie, de l'orgueil; vint ensuite le démon de la volupté, qui pensait, lui, l'emporter sur tous les autres: "Ceux que j'attrape chaque jour dans mon filet, s'écria-t-il, sont plus nombreux que les grains de sable au bord de la mer".

Déjà toute la kyrielle des diables avait passé devant le trône de Lucifer, lorsqu'une voix fluette se fit entendre au fond de la salle: "Je demande la parole!" siffla-t-elle.

Que pourrais-tu me conter, toi, petit calin? grommela Lucifer. — "J'ai à vous conter, seigneur Lucifer, que tous ces beaux conseillers se sont joliment trompés".

Des murmures se firent entendre dans l'assemblée; mais le petit démon Alcohol, car c'était lui, continua:

'Moi seul, j'amène à tous les vices un grand nombre d'hommes; c'est moi qui offre, sous les prétextes les plus divers, la goutte innocente aux hommes: en été, parce qu'elle rafraîchit; en hiver, parce qu'elle réchauffe; à l'homme morose, parce qu'elle égaie; au désoeuvré parce qu'elle désennuie; au désespéré, parce qu'elle calme le chagrin; au coupable, parce qu'elle endort le remords. Bref, tout le monde en raffole".

"La première fois, ces insensés en prennent par curiosité; une deuxième fois, ils en prennent pour faire plaisir aux camarades; une autre fois, ils en prennent par goût, et enfin ils en prennent par *passion.* Depuis cet instant, ils ne peuvent plus s'en passer, j'ai partie gagnée et je fais d'eux tout ce que je veux; je les rends jaloux, colères, envieux, cupides, voleurs, impudiques, meurtriers, tout ce que vous voulez: ils étaient des agneaux; j'en fais des loups".

"Et maintenant, si j'ai mal parlé, que seigneur Lucifer m'écrase sous sa brûlante botte; mais si j'ai bien parlé, que tous m'aident à propager cette liqueur délicieuse, que pour mieux tromper les hommes, ces pauvres fous! — j'ai appelé *eau-de-vie*".

Lucifer lui-même donna le signal des applaudissements. Vous ne croyez pas un seul mot de toute cette histoire, comme de raison; cependant ne contient-elle pas un grand fond de vérité?

"L'abomination de la désolation s'est répandue sur la terre, parce qu'il n'est plus d'hommes qui réfléchissent". Ah! comme cette parole inspirée est vraie lorsqu'il s'agit de l'alcoolisme!

E. OUI.

(Le Messager de St-Michel.)

L'APOSTOLAT DE LA PRIERE

La pureté de coeur

Personne ne manquera de remarquer l'à-propos de cette intention. De nos jours on prend un si grand soin de l'hygiène et de la callisthénie. On veut la netteté, la beauté, la santé du corps d'une façon que plusieurs jugent excessive. Ayons au moins, ayons davantage le culte de la pureté du coeur. Du reste, aujourd'hui, les occasions sont plus nombreuses de souiller le coeur, le scandale est plus étalé, les principes sont enténébrés par la lourde fumée des faits obscènes. Le Sauveur nous a dit en son Evangile ce qu'il entend par la pureté du coeur: "Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu." C'est par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, par l'examen sérieux de sa propre conscience, qu'un chrétien gardera ou recouvrera la pureté de coeur. Ajoutons que la pureté de coeur est une condition indispensable pour que Dieu exauce nos prières. Un vrai disciple du Christ, un apôtre du Sacré-Coeur, ne se contente pas d'une religion quelconque. Il vise à la pureté du corps, du coeur, de la pensée — il vise à cette virginité de l'âme qui assure aux bienheureux une place d'honneur auprès de l'Agneau divin.

INTENTION MISSIONNAIRE

Conjurer le péril de laïcisme dans les missions

Qu'est-ce que le laïcisme? Il s'agit ici de cette doctrine qui nie la royauté du Christ sur les nations, le droit de l'Eglise à enseigner les nations, la subordination de l'Etat à l'Eglise; il s'agit de cette doctrine qui voudrait remplacer la religion révélée par une religion purement naturelle. Cette doctrine a ses zélateurs, sa presse organisée; elle est une doctrine de révolution et de perversion. Il faut la conjurer par le travail, la prière. Les associés de l'Apostolat de la Prière ont ici leur devoir tout tracé.

La sensation est interdite en Autriche

Vienne. — Les journaux autrichiens ont paru dépouillés de leurs titres flamboyants conformément au décret du gouvernement publié le 23 juillet pour prohiber la sensation.

Les titres les plus longs ne dépassent pas sept pouces et le plus gros caractère employé est le 36 points. De plus tous les titres étaient strictement conformes aux textes.

Pas un journal n'a commenté ce changement soudain, excepté le Reichspost, organe semi-officiel, qui se dit satisfait de ce que les journaux aient été forcés d'abandonner "leur toilette carnavalesque de la période d'après-guerre" et de retourner "à une toilette civile".

Sept journaux aux tendances hitlériennes ont cessé de paraître.

Un jugement sur l'Allemagne

New-York. — Le colonel Frank Knox, éditeur du "Chicago Daily News", de retour d'un voyage en Europe, dit au cours d'une entrevue que les scènes qu'il a vues en Allemagne ont suffit pour le convaincre que ce pays est dans un état de terreur.

A propos d'indulgences (1)

"La Semaine religieuse de Québec"

Voici le décret supprimant certains pouvoirs de bénir et d'indulgencier, paru en latin dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 1er avril 1933. *Acta Tribunalium, Sacra Poenitentiaria Apostolica* (officium de indulgentiis), sous le titre: *Decretum de facultaribus indulgentias piis operibus aut dévotionis objectis adnectendi deque analogis quibusdam indultis, tantum directe a sacra poenitentiaria in posterum concedendis*, tel que traduit par la *Documentation Catholique*, du 6 mai 1933, col. 1134 (nous avons ajouté deux mots oubliés par erreur):

Le Décret

"Poursuivant son dessein de réformer les indulgences sacrées en conformité des dispositions du même genre déjà publiées ces derniers temps, la Sacrée Pénitencerie Apostolique, en vue de mieux coordonner les pouvoirs d'attacher les indulgences à certaines oeuvres pies ou à des objets de dévotion, ainsi que certains indults analogues que sollicitent très souvent les prêtres privés, a statué et décidé ce qui suit, en vertu d'un ordre formel de Notre Très Saint-Père:

"Tous les pouvoirs généraux et spéciaux (2) octroyés en n'importe quel lieu, et à n'importe quelle époque, de quelque façon et à quelque titre que ce soit aux pieuses associations de fidèles de tout nom et de toute nature, fussent-elles uniquement composées de prêtres, d'accorder aux prêtres privés les pouvoirs et les indults suivants: de bénir les objets de dévotion et de leur conférer les indulgences apostoliques ou celles dites de sainte Brigitte, — de bénir les chapelets et de les doter (chacun suivant sa nature) d'indulgences, — de bénir les crucifix en vue de gagner les indulgences attachées aux pieux exercices du Chemin de la Croix, au profit de ceux qui ne peuvent légitimement le pratiquer, ainsi que l'indulgence plénière qu'on peut gagner *in articulos mortis*, — d'accorder la bénédiction papale à la fin des sermons, — d'accorder l'indult dit de l'autel privilégié personnel, sont révoqués, abrogés et complètement supprimés, de sorte qu'à partir du jour de la publication du décret lui-même ils perdent toute vigueur et toute efficacité.

"En conséquence, les prêtres qui désireraient être munis à l'avenir de l'un ou de l'autre des pouvoirs énumérés ci-dessus, ou de l'un ou de l'autre des indults également énumérés ci-dessus ne pourront obtenir le privilège désiré qu'en s'adressant directement et sans intermédiaire, à la Sacrée Pénitencerie, en produisant chaque fois des lettres spéciales de recommandation concernant la faveur demandée, émanées de leur propre Ordinaire.

"Quant aux privilèges accordés à certains Ordres ou Congrégations religieuses de bénir les chapelets et de les doter d'indulgences, — de doter le crucifix des indulgences du Chemin de la Croix, à gagner en certaines circonstances, sans qu'il soit nécessaire de parcourir les stations elles-mêmes, d'ériger des stations de Chemin de Croix, ces privilèges leur sont maintenus, mais à la condition qu'à l'avenir les membres desdits Ordres et Congrégations, car ces prêtres ne pourront obtenir aucun des pouvoirs nécessaires pour user de tels privilèges que de la Sacrée Pénitencerie seulement, en procédant de la manière indiquée ci-dessus.

"Nonobstant toutes dispositions contraires, mêmes dignes d'une mention spéciale et individuelle.

"Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Pénitencerie, le 29 mars 1933."

L. Card. Lauri, *grand pénitencier*,
I. Teodori, *secrétaire*.

Me rendant à la demande de plusieurs prêtres, voici après étude, réflexion et consultations, les conclusions auxquelles je suis arrivé:

I.—D'abord entre les deux parties abrogatives du décret, il y a *beaucoup de similitude* et même les différences en font comprendre mieux les parties semblables.

II.—Dans la première partie, il faut bien distinguer:

1o. *les pouvoirs généraux et spéciaux... d'accorder* aux prêtres privés les pouvoirs et indults... de 2o *l'usage de ces pouvoirs* (de la faculté privée et personnelle d'user de ces pouvoirs ou de jouir de ces indults).

III.—Dans cette première partie, *ces pouvoirs généraux et spéciaux d'accorder aux prêtres privés les pouvoirs et indults... sont révoqués, abrogés et complètement supprimés, de sorte qu'à partir du jour de la publication du décret lui-même* (1er avril) *ils perdent toute vigueur et toute efficacité*, mais l'usage de ces pouvoirs ou la faculté privée et personnelle qu'ont reçue les prêtres de ces pieuses associations, avant le 1er avril, *demeure en plein*, n'est nullement révoquée par le décret ainsi constitué, à moins que, dans l'avenir, par une interprétation authentique (de l'auteur de la loi) il n'y ait un effet rétroactif sur les pouvoirs généraux et spéciaux... d'accorder ... Jusqu'à nouvel ordre de Rome, je crois que l'usage de ces pouvoirs ou la faculté privée et personnelle que les prêtres ont reçue, avant le 1er avril, soit comme membres de l'*Union missionnaire du clergé*, de la *Propagation de la foi*, de la *Pieuse union de la bonne mort*, ou de l'*Association des prêtres-adorateurs* etc., reste complètement en vigueur. L'important actuellement, c'est de ne pas cesser, pour une raison ou pour une autre, de faire partie de ces associations pieuses, car le jour où les prêtres cesseront d'en être membres, ils perdront tous ces pouvoirs personnels et privés et ne pouront plus à l'avenir les avoir de nouveau par la forme usuelle dans le passé.

IV.—Dans la deuxième partie, ce qui est bien semblable, c'est que les Ordres ou Congrégations religieuses ne pourront plus à l'avenir déléguer d'autres prêtres, n'appartenant pas à ces mêmes Ordres ou Congrégations, pour user de ces pouvoirs. Mais comme ces Ordres ou Congrégations ont des états de service que n'ont pas les associations pieuses, fussent-elles exclusivement composés de prêtres, leur membres pourront, mais seulement par eux-mêmes, *personnellement*, user de ces pouvoirs que Rome a donnés à tel ou tel Ordre... au cours des siècles.

Et ce qui est semblable encore dans les deux parties du décret, c'est que les prêtres... qui ont reçu des Ordres ou Congrégations, des facultés privées et personnelles, comme le pouvoir de rosarier les chapelets des RR. PP. Dominicains, ou autres, avant le 1er avril les gardent aussi: l'usage de ces pouvoirs personnels obtenus dans le passé n'est nullement enlevé.

V.—Ce qui peut amener un léger doute sur l'interprétation large de la première partie, ce sont les mots *perdent toute vigueur et toute efficacité* à la suite de "révoqués, abrogés et complètement supprimés". Voici quelques explications:

1o. Nous référant au Code de droit canonique, can. 10; "les lois regardent l'avenir et non le passé à moins que nommément (*nominatim*) on indique en les constituant, l'effet sur le passé", il est clair qu'il faudrait que cet effet rétroactif sur le passé fut indiqué, pour supprimer tout ce qui a été concédé avant le 1er avril; donc comme cela n'est pas indiqué, l'usage des pouvoirs passés reste.

2o. De plus, dans le *processus* à suivre à l'avenir pour obtenir ces facultés, on ne dit pas: "omnes sacerdotes... tous les prêtres...", mais seulement: "sacerdotes... les prêtres..." sous-entendu: ceux qui n'ont pas reçu ces pouvoirs dans le passé... et on ajoute "posthac, dans l'avenir...": par conséquent les prêtres qui n'ont pas ces pouvoirs et qui veulent les avoir devront s'adresser à la Sacrée Pénitencerie, en passant par l'Ordinaire propre, tel qu'indiqué.

3o. En suivant encore les régles de l'interprétation en droit canonique, nous sommes dans un domaine des *faveurs* et des *privilèges*, il faut donc toujours alors prendre la partie la plus large, quand il n'y a pas de texte abrogeant clairement.

4o Et l'intention du législateur semble bien clair: le titre du décret nous l'indique:... *au sujet de facultés à concéder à l'avenir*, et aussi les premières lignes du document: *Poursuivant son dessein de réformer les indulgences sacrées... en vue de mieux coordonner les pouvoirs:* ce que le législateur veut c'est de légiférer pour l'avenir et non pour le passé et de plus ne pas tout enlever, mais coordonner.

Et du reste Rome dans ce domaine de l'application de ces moyens de sanctification n'a pas coutume de procéder ainsi: ce qu'elle veut plutôt, à l'avenir, c'est de *mieux disposer* et non pas priver du coup, un si grand nombre d'âmes du bénéfice de tant d'indulgences et de ces grands secours spirituels puisés aux sources vivificatrices du trésor infini de l'Eglise.

Donc les prêtres munis de ces facultés... avant le 1er avril 1933, soit par les pieuses associations ou par les Ordres... peuvent continuer de s'en servir, tant que Rome ne donnera pas d'autres instructions.

Louis-Emile HUDON, Ptre.

(1) Nous permettons volontiers à M. l'abbé L.-E. Hudon d'exprimer ici sa manière de voir sur le pouvoir d'indulgencier possédé par les membres de certaines associations pieuses. N.D.L.R.

(2) Nous ne voyons pas pourquoi on a traduit *"concessiones omnes et singulae,"* par "tous les pouvoirs *généraux* et *spéciaux*". N.D.L.R.

Les examens de français

DONS RECUS

M. Geo. Gratton, Montmartre	$ 1.00
M. Ed. Bernier, Périgord	1.00
Cercle paroissial de St-Hubert	2.00
M. François Dunand, Beyne	2.00
M. François Béland, Domremy	2.00
M. P. Mullie, St-Hubert-Mission	1.50
Commission Scolaire, Tulip, No 4629, Delmas	1.00
M. W. Brown, Duck-Lake	3.00
Cercle paroissial, Laflèche	5.00
Cercle paroissial, Lisieux	3.29
Cercle paroissial, St-Isidore-de-Bellevue	2.00
Cercle paroissial de Willow-Bunch	15.00
Un ami	1.00
M. T. Mariani, Titanic	1.00
M. Clem. Mercereau, Titanic	1.00
M. Alp. Bonthoux, Titanic	.50
M. Marius Bonthoux, Titanic	.25
M. T. Sherperel, Titanic	.50
M. J. B. Mauvieu, Titanic	.25
M. P. Fiolleau, Titanic	.50
M. Ph. Mercereau, Titanic	.25
M. A. Mercereau, Titanic	.25
M. B. Rio, Titanic	.50
M. G. Mercereau, Titanic	1.00
Ecole Lavigne, Jackfish	.70
Ecole Bar-Hill, Coderre	1.00
Ecole Ness, Jackfish	.75

L'association Catholique Franco-Canadienne désire offrir ses plus vifs remerciements à tous les Bienfaiteurs pour les dons généreux qu'ils lui ont fait parvenir. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre si importante pour notre groupe des examens de français, et de récompenser les efforts que font les petits Franco-Canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle.

L'A.C.F.C. espère que l'exemple de patriotisme en action donné par ces généreux Bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres.

C'EST POUR LES PETITS ENFANTS

Les dons peuvent être adressés aux Secrétariat de l'A.C.F.C. Vonda, Sask.

A travers le monde

Le jour d'action de grâces

Ottawa. — Comme l'an passé, le jour d'action de grâces sera célébré cette année le deuxième lundi d'octobre, d'après une nouvelle venue de la capitale.

Congrès national des sans-travail

Ottawa. — Les 6 et 7 septembre prochain, les sans-travail du Canada se réuniront à Ottawa pour tenir un congrès national. Le conseil de ville a reçu avis de préparer les locaux nécessaires à quelques centaines de délégués. M. H. Sula, de Toronto, secrétaire du conseil des chômeurs, a même demandé à la ville de nourrir les visiteurs.

Au mois d'août de l'an passé, les chômeurs étaient déjà venus à pied ou sur des trains de fret, à Ottawa, pour une réunion préliminaire où un conseil avait été élu. C'est ce dernier qui a résolu de convoquer un grand congrès national des représentants de tous les coins du pays.

Echange des programmes de radio

Ottawa. — Après le premier octobre prochain, le Canada et les Etats-Unis échangeront des programmes de radiodiffusion. L'entente s'est conclue à New-York entre Thomas Mayer, vice-président de la commission de radio au Canada, et les grandes compagnies de radiodiffusion américaine: la "National Broadcasting Company" et le "Colombia Broadcasting System".

En échange de nos programmes les plus populaires, nous recevrons des Etats-Unis les programmes de l'opéra métropolitain et de l'orchestre philarmonique de New-York ainsi que les principaux programmes d'Angleterre et d'Europe.

Cette entente est un pas vers la coopération des deux pays dans la radiodiffusion et ne nécessitera aucun déboursé à la commission canadienne.

La radio et l'enseignement du français dans l'Ouest

Interrogé par les journalistes au sujet des programmes canadiens-français, lors de son passage à Winnipeg, comme il revenait de l'Ouest, M. Hector Charlesworth, président de la Commission de la Radiodiffusion, a dit:

"Je n'ai pas rencontré d'opposition réelle à ces programmes. Ils sont appréciés d'un très grand nombre, et d'un autre côté, ceux qu'ils n'intéressent pas spécialement sont disposés à envisager la situation avec une grande largeur de vues.

"Vous devez vous rappeler que ce n'est pas seulement Québec, notre province française, qui tient à la langue française. Il y a des Canadiens français établis dans presque toutes les provinces. Plus que cela, les Canadiens anglais en grand nombre apprennent aujourd'hui le français. Les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta se servent de la radio pour enseigner le français et je crois que c'est aussi le cas au Manitoba. De sorte qu'il ne peut y avoir aucune opposition sérieuse contre quelques programmes en français.

"J'ai découvert que dans la Saskatchewan et l'Alberta, de fait, les gouvernements utilisent beaucoup plus la radio pour l'enseignement du français que dans les provinces de l'Est."

Mort du notaire Labelle

Ottawa. — Le notaire F.-A. Labelle, vice-président de la Commission des Chemins de fer du Canada, est décédé subitement à sa maison d'été, au Blue Sea, à l'âge de 62 ans. M. Labelle était né à Saint-Placide, Québec. Il avait fait ses études aux collèges de Rigaud et Sainte-Marie et à l'Université Laval.

L'abolition de la prohibition aux Etats-Unis

LES EXPORTATEURS ETRANGERS SE PREPARENT

Washington. — Des groupes britanniques, des groupes français et divers autres cherchent déjà à s'assurer des avantages douaniers pour les exportations d'alcools, de vins et de bières. Le fait que le Tennessee, l'Arkansas et l'Alabama se sont prononcés pour l'abrogation du 18e amendement a convaincu les groupes en question que les Etats-Unis cesseront la prohibition avant la fin de l'année.

Avant la prohibition, les Etats-Unis importaient des vins et des spiritueux du Portugal, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. En 1913, les importations de cette nature se chiffraient par 17 millions de gallons et par plus de 20 millions de dollars.

Ils acceptent le plan Roosevelt

Washington. — Des milliers de patrons ont informé le président des Etats-Unis qu'ils augmentaient le salaire de leurs employés tout en raccourcissant les heures de travail.

Des villages comme des grands centres des messages n'ont cessé d'affluer toute la journée sur le bureau du président de l'exécutif, promettant la coopération des employeurs conformément à l'appel lancé à toute la nation par M. Roosevelt dans le but de remédier au chômage.

Sapiro est poursuivi

New-York. — Aaron Sapiro, avocat et organisateur des coopératives du blé dans l'Ouest canadien, vient d'être arrêté pour s'être enfui de Chicago, alors qu'il était poursuivi pour avoir tenté avec Al Capone et d'autres chevaliers d'industrie, de restreindre le commerce par la terreur. Le procès aura lieu le 11 août. Sapiro a été relâché grâce à un cautionnement de $1,500.

Prédiction scientifique

Washington. — Le congrès international des géologues ne pouvait se terminer sans une prédiction effarante. Le docteur A. W. Grabeau, Français, arrivé de Pékin, Chine, où il poursuit des études sur l'homme préhistorique, prédit un grand déluge ou même une suite de déluges. Il se base sur sa "théorie de la pulsation". Voici en quoi elle consiste: en étudiant les mouvements de l'océan depuis 500,000,000 d'années, on remarque qu'à certaines périodes le niveau de l'océan s'élève et s'abaisse avec un rythme régulier et cause des inondations diluviennes. On ignore la véritable cause de ces inondations. Espérons que la crise finira avant ce nouveau cataclysme!

La stérilisation en Allemagne

Berlin. — Le gouvernement naziste a promulgué une loi autorisant la stérilisation à la propre demande des particuliers ou dans des cas extrêmes sans le consentement de l'intéressé.

La nouvelle loi, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, a pour but de purifier la race allemande en stérilisant les incapables, comme les épileptiques héréditaires, les sourds-muets, les faibles d'esprit congénitaux et les alcooliques déformés. Ces pratiques sont défendues, on le sait, par l'Eglise catholique.

L'Angleterre et l'Allemagne

Londres. — Le traité de Versailles avait stipulé que l'Allemagne ne jouirait plus du droit de posséder des avions de guerre, mais dernièrement ce pays a demandé à l'Angleterre de lui vendre des aéroplanes policiers pour donner la chasse à des aviateurs étrangers qui répandaient des pamphlets sur Berlin. La question, étudiée devant le parlement anglais n'a pas été résolue en faveur de l'Allemagne. Le capitaine Anthony Eden, sous-secrétaire des affaires étrangères, a cru que de vendre des avions à l'Allemagne serait une violation de l'entente de Paris au sujet de l'aviation.

Nouvel évêque

Cité Vaticane. — Le Pape a désigné le Révérend Père C. Hubert Leblond, de Cleveland, pour occuper le siège épiscopal de St-Joseph, Mo.

"La Technocratie par la Démocratie industrielle"

par J.-A. SAINT-ANDRE

La Technocratie est une théorie nouvelle, qui est née, semble-t-il, aux Etats-Unis. Les principes répandus jusqu'ici ont paru à d'aucuns d'une application difficile, sinon utopique. M. J.-A. Saint-André, journalier et ami de la classe ouvrière, très bien connu à Montréal et jusque dans les provinces maritimes et celles de l'Ouest, où il fut appelé comme organisateur de mouvements ouvriers, s'est imposé la lourde tâche de chercher une formule pratique de réaliser la *Technocratie* dans un avenir plus ou moins lointain. Il intitule son ouvrage, qui vient de paraître aux Editions Albert Lévesque "La Technocratie par la Démocratie industrielle".

C'est dire que M. Saint-André préconise des réformes assez radicales, puisqu'elles proposent de remplacer les systèmes politiques et capitalistes actuels par celui d'une démocratie industrielle. Sans chercher à apprécier la justesse des principes nouveaux qui constituent l'essence de l'ouvrage de M. Saint-André, nous pouvons du moins déclarer que les idées exprimées méritent d'être connues, susciteront le plus vif intérêt et provoqueront même des polémiques brûlantes d'actualité. C'est, sans contredit, le premier ouvrage canadien, écrit en langue française, à tenir un langage aussi audacieux.

L'ouvrage de M. Saint-André est précédé d'un "Avant-propos" de son éditeur, M. Albert Lévesque, qui couvre à lui seul une quarantaine de pages. M. Lévesque pose la question suivante: "La crise actuelle est-elle le résultat d'une faillite politique ou d'une faillite capitaliste?" Question brûlante elle aussi et à laquelle il n'est pas facile de répondre. La logique, la simplicité et la sincérité des arguments de M. Lévesque ajoutent, sans conteste, une valeur d'intérêt à l'ouvrage de M. Saint-André, qui est en vente chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties, au prix de $1.00 l'unité.

Qui rétablira les affaire: les Etats ou les industriels?

("*L'Actualité Economique*")

M. J. Aug. Kessler, chef de la *Royal Dutch Petroleum*, affirme, dans l'*Economie Internationale* de mars dernier, que c'est aux industriels et non aux Etats qu'il appartient de rétablir les affaires, l'intervention des Etats, comme elle se produit de plus en plus fréquemment surtout depuis la crise, devant fatalement conduire au socialisme. M. Kessler part de cette idée que pour "sortir de la crise économique actuelle, il faut rétablir le commerce international." Il explique que la généralisation des machines dans l'industrie a eu pour effet d'abaisser la limite extrême ou la libre concurrence peut jouer le rôle de cran d'arrêt de la production. Alors qu'au 19ème siècle, le prix de revient d'une marchandise était constitué de 70 p.c. de dépenses immédiates et de 20 p.c. de charges d'amortissement, le contraire aujourd'hui a lieu. De sorte que la concurrence, au lieu de jouer implacablement dès que le prix de vente tombe au-dessous de 70 p.c. du prix de revient, comme c'était le cas autrefois, n'a d'influence réelle qu'à partir du moment où les prix de vente se sont avilis jusqu'à 30 p.c. du prix de revient. Dans la même proportion s'est élargie la marge de surproduction possible. Même au moment où les stocks ont tendance à s'accumuler, par suite de la saturation du marché, on voit surgir de vastes usines fournies de capitaux par des "financiers à courte vue" et qui se lancent dans l'aventure sans même s'interroger sur ce que sera la demande dans un avenir plus ou moins éloigné. On aboutit à la surproduction, au désarroi du marché, à la chute des prix et à la multiplication des faillites. "Peut-être, écrit M. Kessler, y a-t-il encore des gens pour penser que nous verrons la prospérité revenir, puis s'affermir avec le vieux système du "laissez-faire laisez-passer"; je crois pourtant qu'à l'heure actuelle la plupart de ceux qui ont quelque expérience de l'industrie en sont venus à cette conclusion que seule une forme de coordination concertée pourra apporter le salut et donner des bases solides à cette prospérité nouvelle que nous désirons tous. Toutefois beaucoup de ceux qui croient à la vertu d'un plan ne se rendent pas exactement compte que, si l'on veut un plan, encore faut-il savoir avec qui on va le faire."

M. Kessler réprouve l'intervention répétée des Etats. De deux choses l'une: les Etats vont dresser et appliquer le plan de coopération nécessaire et alors, c'est le régime soviétique qui doit leur servir sinon de modèle, du moins de guide, car seule, à l'heure actuelle, la Russie soviétique procède "selon un plan logique." Ou bien les Etats rentreront dans leur rôle, et alors il appartiendra aux industriels de prendre l'initiative. Le chômage généralisé et la nécessité de secourir les travailleurs sans emploi ont déterminé les Etats à assumer la "sauvegarde non seulement des industries locales mais aussi des industries fondamentales et des industries d'exportation," de sorte que, pour peu que l'état de choses actuel se perpétue, ce sont les nations qui devront établir entre elles "un plan de coopération industrielle." Or cela nous mène au régime soviétique.

"J'estime, déclare donc M. Kessler, que tous les gouvernements devraient se décider à refuser d'aller plus loin dans cette voie des "plans nationaux industriels" qui aboutit inévitablement au capitalisme d'Etat et au socialisme.

"Ce qu'il faut, c'est que tous les gouvernements fassent connaître d'une façon précise aux grands industriels de leurs pays respectifs leur désir de voir élaborer et appliquer des accords internationaux en vue d'une coopération, d'un pays à l'autre, entre les industries de la même branche.

"Il faudrait en outre que chaque gouvernement, dès qu'une industrie de base a établi son propre plan, se chargeât de le soumettre aux autres gouvernements, pour voir si son application nécessite une modification des tarifs douaniers. Les gouvernements intérssés devraient, dans ce cas, modifier leurs tarifs en conséquence, de façon à permettre l'application de l'accord conçlu. Les gouvernements pourraient aussi poser comme condition à des accords internationaux qu'ils n'entraîneront pas une extension du chômage, et, si précisément il arrivait que le chômage augmentât par la suite, ce sont les industries intéressées, et non les gouvernements, qui devraient aider financièrement les chômeurs en surnombre.

"Ce serait une erreur, à mon avis, que ces négociations en vue d'une coopération internationale des industries de même nature se fissent en présence de représentants des gouvernements. Autrement, ce serait introduire encore d'étroites considérations nationales dans des problèmes qui ne peuvent être résolus que sur un plan international.

"Il n'y a pas lieu de craindre, je crois, que ces accords de coopération industrielle internationale aboutissent à un mouvement des prix défavorable au consommateur. Aucune des grandes industries de base ne commettrait la maladresse de conclure des accords en vertu desquels elles imposeraient au consommateur des dépenses supérieures à ce que nécessite la bonne marche de leurs affaires. De plus, ces accords de coopération industrielle internationale auraient une telle publicité que toute tentative pour pressurer le consommateur serait immédiatement dévoilée, et tomberait sous la réprobation publique.

"Je sais que l'industrie que je connais, — celle du pétrole — peut s'organiser et retrouver sa prospérité sans élever le prix de ses produits au-dessus d'un juste niveau, à condition que les gouvernements ne s'en mêlent pas.

"Je reconnais que la situation de certaines autres industries de base peut être un peu plus difficile que celle de l'industrie du pétrole. Il y faudra peut-être un peu plus de travaux d'approche. Ce n'est pas une raison, cependant, pour laisser dériver plus longtemps l'industrie dans la voie de l'étatisme, avec toutes ses dangereuses conséquences. C'est une raison, au contraire, pour se mettre tout de suite à l'oeuvre. De ce que mes suggestions ne pourraient convenir à l'industrie la plus importante, — je veux dire l'agriculture — il ne faut pas tirer argument pour s'abstenir de les appliquer à d'autres industries, si on les estime rationnelles.

"Je ne propose pas d'introduire pareils accords internationaux dans des industries secondaires. Si la coopération internationale — sans ingérence de l'Etat — donne un bon résultat pour les industries principales, les industries secondaires en recueilleront automatiquement le bénéfice.

"Pour me résumer, tous les gouvernements qui seront représentés à la Conférence Economique Internationale devraient reconaître qu'ils ont été amenés par la force des choses, à assumer peu à peu, dans l'industrie, des obligations qu'ils ne peuvent pas remplir, et que, tant qu'ils en seront chargés, le monde glissera inévitablement au capitalisme d'Etat et au socialisme, se divisera en unités nationales antagonistes, sera par suite incapable de rétablir, et moins encore de maintenir, la prospérité. Les gouvernements devraient même à cette onzième heure, décider de rejeter cette responsabilité, et de la rendre, avec les instructions nécessaires, à ceux qui peuvent l'assumer, c'est-à-dire aux chefs des principales industries, chacun dans sa propre branche, et sur des bases internationales.

"Avec l'énorme potentiel de prospérité du monde, il ne me paraît pas impossible que, même sans adopter une méthode du genre de celle que je propose, nous nous tirions tant bien que mal de la crise actuelle; j'estime cependant que, même si nous en sortons vraiment, il sera nécessaire de suivre un plan d'organisation industrielle analogue à celui que je suggère, si l'on veut éviter le retour d'événements qui pourraient pour certaines raisons n'être pas tout à fait aussi graves que la crise actuelle (car les dettes de guerre, les réparations et d'autres questions politiques pourront alors avoir reçu une solution satisfaisante), mais qui, pour d'autres raisons (l'accroissement de la puissance financière et technique de la grande industrie) pourraient être plus graves encore."

En d'autres termes, M. Kessler s'accroche à la politique des cartels internationaux, mais cette fois, sous la haute direction des Etats. Car, quoi qu'il en dise, c'est bien ce que signifierait, en pratique, l'initiative laissée aux gouvernements de modifier selon les accords leurs tarifs douaniers et de poser comme condition aux ententes qu'elles n'aggraveront pas le chômage. Il n'y a pas, en vérité, une différence bien marquée entre le plan Kessler et l'abandon pure et simple aux nations du soin d'établir un plan de coopération industrielle avec les autres nations. Les "considérations nationales," que redoute M. Kessler, pourront toujours jouer contre les ententes, mêmes si les négociations se poursuivent en l'absence des gouvernements, puisque ceux-ci restent libres de poser des conditions, de modifier ou de ne pas modifier les tarifs douaniers. Au-dessus des accords industriels et pour en assurer l'efficacité, des accords entre nations seront donc nécessaires. Il est bien beau de clamer: "Les Etats n'ont pas la compétence." N'oublions pas que la crise actuelle s'est préparée au milieu des protestations des industriels contre les interventions de l'Etat, d'une part, et d'autre part, des appels à l'Etat des mêmes industriels, s'ils se trouvaient un moment donné en mauvaise posture. Les industriels feraient donc bien de se mettre d'accords avec eux-mêmes d'abord: tant qu'ils auront pour politique, comme on l'a dit, "d'individualiser les bénéfices et de socialiser les pertes," en d'autres termes, de repousser l'intervention des Etats en période de prospérité, et de la réclamer en période de détresse, on ne saurait s'attendre au redressement et à la stabilisation des affaires. Des cartels internationaux qu'aucune entente préalable entre Etats n'avait préparés, nous en avons connu plusieurs. Tous ont échoué. L'idée en soi serait réalisable?

Nous croyons qu'une entente internationale entre industries de même nature ne saurait se passer de la coopération des Etats. On a beau dire, vie politique et vie économique sont trop intimement liées pour que l'une puisse se passer entièrement de l'autre. Nous croyons de même que le commerce international ne saurait se rétablir et les affaires reprendre, si les grands pays commerçants, renonçant à la politique d'isolement, de cantonnement dans leurs frontières, ne décrètent un dégrèvement général des tarifs douaniers, principal obstacle à la circulation des marchandises. Ce qui revient à dire une fois de plus, que la coopération entre Etats conditionne forcément la coopération entre industriels par dessus les frontières. Mais une telle modification dans la politique exige une sérieuse modification dans les esprits. Nous touchons à la donnée fondamentale de la question, et sur ce point, tombons d'accord avec M. Kessler.

Pudeurs

Simone.—Y a-t-il quelque chose de plus embarrassant que de rougir quand on ne devrait pas?

Jeanne.—Oui, ne pas rougir quand on le devrait.

Signe distinctif

—Canadien moyen... et comme signe particulier, il en faut un sur votre permis...?

—Mettez: "Tire le diable par la queue."

Nouvelles agricoles

Disette de fourrage dans la province

Saskatoon. — La situation est alarmante dans la Saskatchewan: depuis 37 ans, jamais disette semblable n a menacé la province. La plus stricte économie doit régner; tout ce qui peut servir de nourriture doit être préservé, y compris la paille. La Chambre de commerce propose de nommer un comité pour organiser les secours dont les cultivateurs auront besoin cet hiver. La situation, loin de s'améliorer, devient plus désespérante. Lors d'une semblable disette en 1919, le foin venu de Québec et d'Ontario s'est vendu $45.00 la tonne; mais les fermiers pouvaient payer car les ressources étaient abondantes; aujourd hui il n'en est plus de même, et certains cultivateurs du nord se refusent même à couper leur foin dans la certitude où ils sont de ne pas être dédommagés de leur travail. Plusieurs éleveurs des régions menacées s'organisent déjà pour envoyer leurs troupeaux hiverner dans le district de Meadow Lake.

LE BLE

Londres. — Les délégués du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie et de l'Argentine ont ajourné au 21 août la négociation d'un accord pour la limitation des emblavures.

Premeir chargement de blé

Winnipeg. — Le premier wagon de la nouvelle récolte de blé a été chargé aux élévateurs de Greta, Manitoba. Le blé a été moissonné sur la ferme de monsieur D. Klassen. La qualité est excellente, et est classée comme numéro 1 dur. Le champ a rapporté 16 boisseaux à l acre.

La récolte anglaise

L'Angleterre, qui avait demandé à ses dominions de diminuer leurs importations afin de permettre à ses fermiers de fournir ses marchés, est servie à souhait. Tandis que les dominions se plaignent de mauvaises récoltes, les cultivateurs anglais se glorifient de la meilleure depuis 10 ans. L'Angleterre a cette année 200,000 acres de plus en blé.

Le congrès mondial avicole à Rome

Ottawa. — Le cinquième congrès avicole mondial aura lieu à Rome, du 6 au 15 septembre, sous les auspices de l'Association mondiale de la science avicole.

La délégation canadienne partira par l'*Empress of Britain*, de Québec, le 19 août. Retour à Montréal le 7 octobre.

Pour renseignements plus détaillés au sujet du congrès de Rome, s'adresser à J.-L. Roy, service de l'aviculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Pour éviter la fermentation du blé

Régina. — Le blé qui a été emmagasiné dans de mauvaises conditions, surtout alors qu'il était humide, est souvent perdu par la fermentation. Le docteur Larmour, J. S. Clayton et C. L. Wrenshall, tous de l'Université de Saskatoon, viennent de découvrir une méthode pour éviter toute perte. Il suffit de mêler au blé des vapeurs de tetra-chloride de carbon ou de "tuolene". Cependant, le premier est préférable au second car ce dernier est inflammable. La farine faite avec ce blé n'est pas affectée par ce traitement.

Quand le blé contient plus de 16% d'humidité, il s'en dégage des gaz de carbon-dioxide et la température s'élève rapidement. Il se produit alors sur le blé une espèce de champignon qui gâte totalement le produit.

Au cours d'expériences poursuivies à Saskatoon, un centimètre cube de tetra-chloride de carbon a été mis dans 10,000 centimètres cubes de blé qui contenait 25% d'humidité. Au bout de 13 jours, la température du blé ne s'était pas élevée au-dessus de la température normale de la chambre et aucune trace de champignon n'était visible.

La farine faite avec le grain qui a servi aux expériences était parfaite et n avait été diminuée en rien par le gaz. Il reste encore à tenter l'expérience sur des quantités plus considérables, afin de voir si les résultats sont constants.

FLUCTUATIONS DU PRIX DES GRAINS

(du 26 juillet au 1er août inclusivement)

A Winnipeg

	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29	Lundi 31	Mardi 1
BLE						
No 1 nord	83½	88⅝	81½	79⅛	78⅜	87⅛
No 2 nord	81⅜	85⅞	79⅛	76¾	76¼	85
No 3 nord	78⅞	83⅜	76⅝	74¼	74	83
No 4	74⅝	79⅛	72⅜	70	70½	80
No 5	67⅝	72⅛	65⅜	64	66	75
No 6	65⅝	70⅛	63⅜	62	62	71
Fourrage	63⅝	68⅛	61⅜	60	60	69
Voie (track)	83½	88⅝	81½	79⅛	78⅜	87⅛
(Amber Durum)						
No 1	85⅝	89⅛	81⅜	81	82	89
No 2	81⅛	85⅛	77⅞	77½	78½	85½
No 3	76⅝	81⅛	73⅜	73	74	81
No 4	74⅝	79⅛	71⅜	71	72	79
AVOINE						
2 C. W.	41⅝	44⅞	39⅞	39½	38⅜	43⅛
3 C. W.	38¼	41½	36¾	36⅜	35¾	40½
Ex. 1 fourrage	38¾	42	37¼	36⅞	36¼	41¼
No 1 fourrage	37½	40¾	36	35⅝	—	39½
No 2 fourrage	35¼	38½	33¾	33⅜	32¾	37½
Rejetée	30¾	34	29¼	28⅞	29¾	34¾
Voie	41⅝	44⅞	39⅞	—	38¼	43¼
ORGE						
3 C. W.	53⅝	55½	50⅜	48⅛	48⅜	53¼
4 C. W.	48⅝	50½	45⅜	43½	43⅞	49¼
Voie	53⅝	55½	50⅜	48⅛	48⅜	53½
LIN						
1 N. W.	155¾	161⅜	152¼	147½	133	151½
2 C. W.	151¾	157⅜	148¼	143½	129	147½
3 C. W.	138¾	144⅜	127¼	122½	105½	124
Rejeté	138¾	144⅜	127¼	122½	105½	124
Voie	155¾	161⅜	152¼	147½	133	151½
SEIGLE						
1 C. W.	68⅛	64⅜	57¼	54½	53⅜	60⅜
2 C. W.	68⅛	64⅜	57¼	54½	53⅜	60⅜
3 C. W.	57⅞	60⅜	52	50½	49⅞	57⅜
Voie	68⅛	64⅜	57¼	54½	53⅜	60⅜

A Prince-Albert

BLE						
No 1	65	—	62½	60½	—	—
No 2	62	—	60	57½	—	—
No 3	59½	⅛—	57½	55	—	—
No 4	54½	—	52	50	—	—
AVOINE						
2 C. W.	29½	—	27½	27½	—	—
3 C. W.	26	—	24½	24	—	—
1 fourrage	25½	—	24	23½	—	—
2 fourrage	23	—	21½	21	—	—
ORGE						
3 C. W.	37	—	36½	32½	—	—
4 C. W.	32½	—	29½	27½	—	—
5 C. W.	32	—	28½	26½	—	—
6 C. W.	31	—	27½	25½	—	—

Pour éviter la "footroot" du blé

Régina. — Des expériences ont été faites à Edmonton par le docteur T. C. Vanterpool, afin de préserver le blé du fourchet (footroot), pourriture de la racine du blé. On a constaté que la forme de cette maladie, qui affectait le lin et le trèfle d'odeur, n'était pas la même que celle du blé. Un système de rotation de ces différentes récoltes tiendrait la maladie sous contrôle. On a aussi remarqué que le blé semé dans des champs où l'année précédente se trouvaient du seigle, ou de l'orge, est plus sujet à souffrir du "footroot".

Le saumon à la hausse

Vancouver. — Depuis une quinzaine, le prix du saumon est augmenté de 50% grâce à la concurrence des acheteurs. Le poisson, qui s'est vendu jusqu'à 25 sous pièce, vaut aujourd'hui 65 cents et risque fort de monter encore. Il y a trois ans, le nombre de saumons pêchés s'élevait à 258,943 caisses contre 137,900 caisses cette année.

Pour étudier l'Ouest

Ottawa. — Monsieur Yves Lamontagne, commissaire de commerce pour le Canada, au Caire, et qui a sous sa juridiction le Soudan, la Palestine, Chypre, l'Irak, la Syrie et la Perse, visitera plusieurs villes de l'Ouest afin d'étudier les conditions économiques et les possibilités de commerce avec ces différents pays. Il visitera Vancouver et la Colombie-Anglaise du 11 au 22 août, Winnipeg le 25 août. L'itinéraire complet de son voyage n'est pas encore fixé.

Commerce avec l'étranger

Ottawa. — L'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce, dit que la promulgation du traité de commerce franco-canadien le 10 juin dernier a été suivie d'une reprise surprenante des échanges entre la France et le Canada.

"En juin dernier, dit-il, nous avons exporté en France 3,241,000 livres de saumon en conserve d'une valeur déclarée de $232,190. Or, en juin 1932 cette exportation s'était chiffrée par 867,000 livres et en juin 1931 par 237,900 livres seulement. Voilà une importante industrie canadienne qui s'est heurtée à des difficultés sur les marchés étrangers. Son chiffre d'exportation le plus considérable avait été de 2,613,400 livres en octobre 1930".

Vente d'une forêt

Vancouver. — 10,000 acres de terre en bois ont été vendus à l'encan dans le district de Sayward, sur l'île de Vancouver. L'acquéreur fut "The Labelle Timber Co. Ltd.," de Vancouver. Le bois, anciennement la propriété de l'Arkansas-Vancouver Timber and Lumber, Co." a été vendu pour payer la "Labelle Lumber Co." en accord avec un jugement rendu en sa faveur contre les détenteurs. Le prix d'achat fut de $1,164,615.00.

Auge abreuvoir pour les abeilles

Au service de l'apiculture, ferme expérimentale, Ottawa, on tient une auge spéciale de cinq pieds de long et d'un pied de large, toujours remplie d'eau courante pour les abeilles. Lorsqu'il fait beau, l'auge est littéralement couverte d'abeilles toute la journée, et les abeilles pullulent même sur le sol humide à côté de l'auge. Les abeilles ont grandement besoin d'eau pour l'élevage du couvain, et on les a souvent vu recueillir de l'eau dans la neige fondante pendant les journées chaude de mars à la ferme expérimentale centrale.

Comment traiter le trèfle d'odeur (mélilot) pour en faire du foin

La meilleure époque pour couper le trèfle d'odeur, est lorsque les plantes commencent à fleurir. Coupez dès que les premières fleurs commencent à se voir dans le champ, n'attendez jamais plus longtemps sous aucun prétexte, car après cela la plante durcit rapidement, elle devient ligneuse et de moins en moins savoureuse.

Lorsque vous coupez le mélilot pour en faire du foin, ayez soin de faire la première coupe assez haut pour qu'il puisse repousser. Le regain chez le trèfle d'odeur ne vient pas des racines de la plante, comme chez la luzerne, mais des bourgeons ou des branches sur la tige. Ayez donc soin de couper la récolte assez haut pour laisser quelques-uns de ces bourgeons d'où part le regain. Dans une pousse épaisse de trèfle d'odeur, quelques-unes des branches inférieures meurent parfois à cause du manque de soleil, et il est nécessaire de s'assurer que les boutons ou les branches qui restent sont vivants. En général, on ne court aucun risque à couper à une hauteur de cinq ou six pouces du sol, mais il est parfois nécessaire de couper encore un peu plus haut.

Le moyen le plus simple et le plus satisfaisant de couper le mélilot pour en faire du foin est de se servir de la moissonneuse; on fait des gerbes petites et peu serrées. On met ces gerbes en longues moyettes dans une direction nord et sud. Le séchage est assez lent, même lorsque le temps est favorable. Faites tout ce qu'il faut pour éviter la moisissure, car le trèfle d'odeur moisi peut être dangereux pour le bétail. La mise en meules se fait de la même façon que pour les gerbes d'avoine, de préférence en plein air, en longues meules étroites. Le foin de mélilot ne rejette pas bien la pluie et l'on fera bien de recouvrir les meules de foin d'herbe.

Le foin de mélilot peut cependant être traité comme tout autre foin en le coupant avec une faucheuse ou une moissonneuse; on perd naturellement beaucoup plus de feuilles, ce qui est un gros inconvénient. Il est généralement nécessaire de mettre des soles ajustables sous les sabots pour soulever suffisamment la faucheuse. On laisse le foin dans l'andain jusqu'à ce qu'il soit bien fané, sans être sec, après quoi on le râtelle en rouleaux ou encore mieux on l'entasse en petites veillotetes pour le mettre en meules lorsqu'il est prêt. Le mélilot sèche assez bien si les veillottes ne sont pas trop grosses.

J. G. Davidson,
Station expérimentale fédérale,
Indian Head, Sask.

Le marché

Le bétail

SASKATOON

Arrivées peu nombreuses sur le marché aux porcs; prix fermes. Bacon, $4.95; de choix, $1 de prime par tête; bouchers, $4.45; très lourds, $3.25; truies, $2.25 à $3.25.

NORTH-BATTLEFORD

Arrivées, samedi: 112 porcs, 45 bestiaux, 2 veaux, 2 moutons, Bacons, $4.95; bouchers, $4.45! truies, $2 à $2.75.

PRINCE-ALBERT

Arrivées légères Marché aux non établi. Aucun mouton offert.

TORONTO

Arivées: 2,130 bestiaux, 665 veaux, 480 porcs, 1,800 agneaux. i

Bouvillons, poids de choix $4.75; bons bouchers $4.65; moyens et ordinaires $4.50; veaux gras, $6.50; bonne vache de boucherie, $2.75.

MONTREAL

31 juillet. — Arivées: 1,047 bestiaux, 1,116 veaux, 2,967 moutons et 1,667 porcs. Bons veaux et de choix se vendaient $4.50; ordinaires et moyens, $4.00; brebis, $3; bons agneaux, $6.50; bacons et bouchers, $6.50.

DUCK LAKE, Sask.

Le 7 juillet, l'hon Dr J. M. Uhrich fut choisi par acclamation candidat libéral pour le comté électoral de Rosthern. Les délégués montrèrent beaucoup d'enthousiasme et de détermination. Les principaux orateurs de la soirée furent les hon. Dr Uhrich et T. C. Davis.

Dimanche, le 9 juillet, le Rév. Père Fernand Forestier chanta sa première grand'messe dans sa paroisse natale. Il était assisté du R. P. LeChevalier, O.M.I., et de M. l'abbé Touchette, comme diacre et sous-diacre. Tous les paroissiens se rendirent à la sainte table pour recevoir la bénédiction du jeune prêtre.

Dimanche, le 16, avait lieu le grand pèlerinage à St-Laurent. Les pèlerins vinrent nombreux de toutes les parties de la province, prier notre bonne Mère du Ciel.

Le 17, c'était la journée des "sports" pour Duck Lake. Les amateurs de balle-au-camp et de balle-molle furent nombreux et s'en donnèrent à coeur joie.

Le 4 août, à l'occasion du passage de l'hon Mackenzie King, aura lieu un grand pique-nique libéral. L'admission est gratuite et tous seront bienvenus.

Le 27, la Rév. Soeur St-Gérard, supérieure du couvent de la Présentation et principale de l'école Stobart, part pour la maison-mère de St-Hyacinthe. Sr St-Gérard a à son crédit 28 années de travail dans l'Ouest.

PRUD'HOMME, Sask.

Le dimanche, 16 juillet, avait lieu la réunion des anciennes élèves du couvent. A 8h., messe et communion à la chapelle. A 2h. de l'après-midi, réunion des anciennes à la salle de récréation. Mme Emile Préfontaine fut élue présidente Mme Aimé Masson secrétaire. A l'issue de la réunion, il y eut goûter servi dans la cour, suivi d'un concert dont voici le programme: choeur, par un groupe d'élèves de l'école publique; chant par Mme C. Lepage; dialogue et chant par Mlles M.-Anne Blain et Yvette Lepage; chanson par Mlle Marthe Henriet; morceau de musique par Mlle Berthe Guinament; récitation par Mlle E. Gareau de Bellevue, Sask.; musique par M. Clarence Marcotte; chanson par Mme Fernand Henriet.

Pour clôture, nous avons eu le plaisir d'entendre une belle petite chanson par un jeune monsieur de 8 ans, M. Sylvio Blain.

Le soir, à la salle paroissiale, il y eut séance de cinéma et programme de chants et musique. "La demande en mariage", par M. Hubert Lafrenière et Mlle Edna Painchaud; 'Albert, fais attention aux courants d'air'', par M. Ernest Marcotte; puis chanson patriotique par Mme C. Lepage.

Lundi, le 17, eut lieu au couvent deux journées catéchistiques sous la présidence de M. le curé et suivies par un grand nombre de religieuses et plusieurs institutrices.

Baptême

M. et Mme Lucien Grimard, un fils, sous les noms de Joseph-Hervé. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Grimard.

M. Joseph Baril est revenu d'un voyage dans l'Est où il a visité ses enfants et ses nombreux parents. Il est enchanté de son voyage. Vive la doulce province!

En visite

Le docteur et Mme Bourgeault sont partis pour un voyage à Dumas, Sask.

M. et Mme Emile Préfontaine et M. et Mme Aimé Loiselle sont allés passer quelques jours au Parc National.

Mlle Béatrice Blain, garde-malade graduée, visite actuellement sa famille.

Mme Ed. Lafrenière est allée passer une quinzaine chez son fils Harry à Ormeaux, Sask.

Quelques dames de l'Union Paroissiale sont allées à la retraite fermée au couvent de St-Louis; Mmes J. Blain, J. Poilièvre, A. Painchaud, G. Masson.

M. le curé est allé au pèlerinage en l'honneur de sainte Anne, à St-Brieux, Sask.

ST-HIPPOLYTE, Sask.

Nous avons eu, ces jours-ci un triduum prêché par le bon Père Daigle, O.P. La paroisse a bien suivi tous les exercices.

Nous avons fêté la St-Jean-Baptiste comme par les années passées, et comme par le passé aussi le pique-nique annuel a suivi la célébration religieuse de la fête. Beaucoup de monde sur le terrain du pique-nique. Les joutes de balle-au-camp ont été bien suivies et Saint-Hippolyte a battu tous ses adversaires. Il fallait entendre les cris d'ovation de la foule. Et dire que M. le curé se lamente parfois sur la dificulté à augmenter le personnel de son choeur de chant. Ceux qui assistaient aux joutes de balle-au-camp auront de la peine à croire qu'il n'y a pas à St-Hippolyte des éléments pour renforcir le choeur de chant dirigé par notre brave ami Charles Vermette.

Les mauvaises langues disent même que les jeunes filles crièrent plus fort que tous les hommes, mais ça, c'est exagéré, car tout le monde sait que nos jeunes paroissiennes sont très réservées et très timides!

Le soir, la foule remplissant la salle paroissiale applaudissait à un beau concert.

Le 18, nous recevions la troupe du collège Mathieu. Belle séance. Le résultat financier a prouvé que le Patriote et le Collège étaient appréciés par les gens de St-Hippolyte.

Le 20, notre club de balle-au-camp est allé jouer à Edam à l'occasion du pique-nique paroissial. Il est revenu avec de nouveaux lauriers, ayant battu tous ses adversaires.

Cette semaine, les enfants de la paroisse s'en vont au catéchisme. Nous avons appris avec douleur la mort subite d'un vieux pionnier, M. Giguère. L'enterrement a eu lieu à Edam au milieu d'un grand concours d'amis, le 22 juillet.

La récolte souffre de la sécheresse et ne sera pas extraordinaire; mais si le prix du blé remonte à ce qu'il était il y a quelques jours, nous n'aurons pas à nous plaindre. Ce sera mieux que par les années passées.

Revue de l'Amérique française

La deuxième livraison de cet organe d'action nationale chez les peuples de langue française en Amérique vient de paraître pour l'année 1933. Ce numéro contient un article magnifique par sa richesse de pensée et d'expression sous la signature du Chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire de Québec. L'article est intitulé: "Le Rayonnement de Québec en Amérique". Il contient de plus les matières à lire suivantes: "La défense nationale et le fisc". "Beaux résultats de notre oeuvre", "L'influence du nombre au point de vue national". "Une chance s'il vous plait", "Acte de concentration nationale", "Bien ou mal", "L'Aveuglement", "Une section officielle de la Fédération des Gardes Militaires", des annonces de librairie, des pensées choisies, etc. On s'abonne pour 50 cents par année en s'adressant au directeur, No 34, rue Lachevrotière, Québec. La Confédération de l'Amérique Française a pour but d'unifier les peuples de langue française en Amérique au moyen d'un congrès de représentants tenu à Québec tous les ans. Le prochain congrès aura lieu les 21, 22, 23 octobre 1933.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

Hommage à nos chanteurs

Le cercle paroissial de l'A.C.F.C., aidé d'un groupe des nôtres, nous ont charmé dimanche dernierà la radio. Les messages de félicitations déjà reçus parlent hautement de leur succès. Voici entre autres ceux qui nous les ont fait parvenir: Rév. Père Adrien, Régina; M. le curé Kugener, Willow-Bunch; M. Bachand, Coderre; M. Alb. Forcier, Gravelbourg; MM. Morin et Langelier, de Mutrie et plusieurs de chez nous. Le correspondant profite de l'occasion pour ajouter son mot de félicitation et remercier d'une manière spéciale l'habile directrice qu'a été Mme Adolphe Breton.

Nouvelles

Plusieurs de nos concitoyens sont allés visiter Régina à l'occasion de l'Exposition mondiale des grains. Par là ils ont manifesté leur esprit d'union en encourageant les entreprises nationales et provinciales.

La compagnie du Wheat Pool a fait l'acquisition de l'Elévateur des Grain Growers. Des travaux de réparation sont en train de se faire, et bientôt nous aurons un élévateur tout à fait moderne.

Changements ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'archevêque, M. l'abbé Turgeon, curé de Mutrie, devient curé de Ste-Anne de Wolseley, M. l'abbé Filion quittant cet endroit pour Kenniston, M. le curé de Balgonie, le Père Henrick, devient curé de Claybank; M. l'abbé Zimmerman le remplace. M. l'abbé Martin, vicaire à Montmartre, devient curé de Mutrie. M. Martin arrive d'une belle vacance passée dans l'Est et chez les siens en Saskatchewan. Tout en lui adressant nos félicitations pour cette nomination, nous lui exprimons nos bien sincères regrets de le voir nous quitter.

Assemblée politique

L'Association libérale a reçu dernièrement la visite de nos députés, MM. Gardiner,Young, Anton Huck, M. P. Ils ont été bien reçus par une nombreuse assemblée de concitoyens. La réunion fut présidée par M. L.-P. Côté.

ST-BRIEUX, Sask.

Un pique-nique organisé par le comité de l'A.C.F.C. a été la plus belle célébration du 1er juillet que nous n'ayons encore eu ici. Il y eut tournoi de balle, jeux et amusements de tous genres. On se le promet de recommencer l'année prochaine à la même date.

Plusieurs personnes sont allées à l'exposition de Régina.

Le docteur Bachand et ses enfants, et Laurent Tétreault sont en vacances dans l'Est et les Etats-Unis.

Le pèlerinage

Le mercredi 26 juillet, une foule considérable de fidèles et de pèlerins se trouvait réunie à St-Brieux pour célébrer la Patronne si chère aux Bretons et la grande Thaumaturge du Canada, la bonne sainte Anne.

La fête avait été préparée par une retraite de trois jours, prêchée par le Rév. Père A. Lesage, P.S.M., de Charlemagne, (Québec). Les paroissiens y assistèrent avec beaucoup de fidélité et de piété.

Dès le 25, un certain nombre d'ecclésiastiques arrivaient pour la solennité du lendemain. Citons MM. les abbés P. Barbier de St-Front, toujours chez lui à Saint-Brieux, A. Arès de Zénon Park, M. Baudoux de Prud'homme, S. Ferland de St-Victor de Beauce, (Québec). Dans la soirée, Son Exc. Mgr J.-H. Prud'homme arrivait de Prince-Albert, accompagné de MM. les abbés Ch. Charron, secrétaire, J. Daoust de Bellevue et Catafaure, séminariste. Plusieurs prêtres de Sainte-Marie se trouvaient là également, ainsi que le R. P. J.-M. Granger, F.M.I., de St-Hubert. Enfin, le lendemain, M. l'abbé A.-D. Delisle de Wakaw et plusieurs autres prêtres de Ste-Marie venaient encore renforcer ce groupe respectable d'ecclésiastiques et donner un plus grand relief à la solennité.

Les messes commencèrent à 6h. et se poursuivirent pendant toute la matinée. Les communions furent nombreuses. A 10h., Son Excellence célébrait la messe pontificale, assisté de MM. les abbés Barbier, Granger, Arès, Daoust, Ferland et Charron. A l'évangile, le R. P. curé fit les recommandations d'usage, traça le programme de la journée, remercia chaudement Son Excellence et tous les pèlerins et introduisit les orateurs de la matinée qui furent le R. P. Lesage, P.S.M., pour la langue française, et M. l'abbé Baudoux pour la langue anglaise.

Le côté matériel n'avait pas été oublié. Les Dames de la Paroisse, sous la direction de Mme Fr. Roy, avaient transformé la salle paroissiale en une immense salle à manger ou d'abondants et plantureux repas furent servis matin, midi et soir. Elles offrirent également un magnifique banquet à Son Excellence et à tout le clergé.

A 2h., les pèlerins se réunissaient de nouveau à l'église pour la vénération de la relique de sainte Anne, après quoi s'organisa la grande procession du Très Saint Sacrement. Elle fut fort belle, fort imposante et fort édifiante, et se déroula avec un ordre parfait malgré la chaleur suffocante de l'après-midi. Arrivé au Calvaire, après avoir déposé le St-Sacrement sur l'autel qui y avait été préparé, Son Excellence adressa la parole aux fidèles qui étaient massés autour de lui, leur parlant d'abord en français puis en anglais et enfin en allemand, leur expliquant le but du pèlerinage et leur donnant les avis et conseils qui découlaient naturellement de cette belle solennité. La procession revint ensuite à l'église où la fête se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette belle journée du 26 juillet restera une date mémorable dans les annales de St-Brieux et dans le souvenir de tous ceux qui en furent témoins. Espérons que le Pèlerinage (lequel aura toujours lieu à la même date), ira toujours grandissant et se développant pour le bien des âmes et la glorification de notre bien-aimée patronne.

LESTOCK, Sask.

Catéchisme

Les cours d'instruction religieuse pendant les vacances ont été suivis par 103 enfants sous la direction de deux scolastique oblats de Lebret et quatre religieuses oblates de l'Ecole Indienne. Nous sommes profondément reconnaissants à ces dévoués religieux et religieuses qui se sont dévoués sans compter pour donner des leçons de catéchisme et de chant à nos chers petits enfants. Aussi, la meilleure preuve que les enfants ont été très satisfaits, c'est que tous ont trouvé le temps trop court et se promettent bien d'y revenir l'an prochain pour au moins 15 jours, et d'amener d'autres petits amis avec eux! Par le fait les enfants décernaient un certificat de compétence et d'habileté aux dévoués religieux et religieuses qui ont su rendre leur cours d'instruction très pratique et très agréable à la gent écolière.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, même les nombreux non-catholiques, qui ont aidé d'une manière ou d'une autre pour mener à bonne fin cette entreprise qui était loin d'être une sinécure.

Nos vifs remerciements au R. P. Jeannotte, O.M.I., et à son digne assistant, le R. P. DeVarennes, O.M.I., pour leur entière coopération. A eux est dû une large part du succès obtenu.

Aux trois demoiselles dévouées: Mlles Thérèse Mongrain, Eliza Adolphe et Simone Jean, qui ont eu la charge de la cuisine durant 10 jours, Outre le maintien de la propreté de la maison, elles ont eu à donner 160 repas tous les jours. Cela donne une idée de l'ouvrage qu'elles ont eu à faire.

Clôture

Le jour de la clôture, nous avons été grandement honorés par la présence de Mgr A.-J. Janssens, P.D., vicaire général du diocèse. Le 18 au soir, Mgr voulut bien présider à la bénédiction du T. S. Sacrement et adresser la parole aux enfants sur le terrain près de l'église. Le 19, Mgr dit la messe de 9h., et distribua la communion aux adultes et à 140 enfants, dont 35 recevaient le pain eucharistique pour la 1ère fois. Mgr prononça un éloquent sermon sur les vertus de foi, d'espérance et de charité. Pendant la messe, les enfants, sous la direction des religieuses, rendaient plusieurs cantiques appropriés et la fête religieuse se termina par la lecture de l'acte de consécration à la T. Ste-Vierge, approuvée par Son Exc. Mgr J. C. McGuigan, archevêque de Régina.

Les enfants prirent le dîner avec leurs parents à la salle paroissiale. Après avoir dégusté un excellent goûter, eut lieu le distribution des prix et tous ces chers enfants nous quittèrent heureux pour rentrer dans leur foyer. Merci à tous et au revoir à l'an prochain!

Les prix furent donnés par le comité paroissial de l'A.C.F.C., les Dames de la Société de l'Autel, Mme W. Boivin et des amis.

Assiduité pour filles: médaille d'argent offerte par Mme W. Boivin.

Assiduité pour garçons: médaille d'argent offerte par Mme W. Boivin.

Première communion:

Excellence: Lemberger, Bertha

Meilleur succès: Long, Michael; Kopas, Irene; Lemberger, Bertha.

Classe no 1, garçons (Rév. Fr. A. Girard, O.M.I.:

Meilleur succès: 1ers: Villbrunt, Peter et Adolphe, Ernest, ex-aequo; 2e: Boivin, Francis; 3e: Mckay, Lawrence.

Classe no 2, filles: (Rév. Sr St-Jean-Baptiste, M.O.) meilleur succès: Shank, Rita; Lapierre, Annie; Ward, Anna.

Classe no 3, garçons et filles, (Rév. Fr. Eugène Dubreuil, O.M.I.,) 1 — Jean, Raymond; 2 — Adolphe, Olive; 3 — Jean, Roger.

Classe no 4 (1), Garçons et filles, (Rév. Sr St-Alexis, M.O.), 1—Champagne, John; 2 — Bowman, Peter; 3 — Leonard, Frank. 1 — Nofield, Georgiana; 3—Long, Edna; 3 — Ward, Marguerite.

AIDES: Garçons: Adolphe, Ernest; Landry, Paul; filles: Patenaude, Francis; Butner, Lina; Gouliqueur, Adèle; Ambreister, Betty; Dombowski, Clara; Czubak, Elizabeth.

RADVILLE, Sask.

M. et Mme Henri Pradine, une fille baptisée sous les noms d'Alice Marie-Suzanne. Parrain et marraine, Armand Crensot et Yvonne Beaubien.

Visite au presbytère

Mlle Yvonne Morissette, organisatrice générale de la société des Artisans Canadiens-Français de Montréal est venue passer ses vacances d'un mois à Radville. Mlle Yvonne est la soeur de l'abbé Gérard Morisette, étudiant au séminaire Regina Cleri et la nièce de M. le curé de Radville.

MM. les abbés Cahill et Malone étaient en visite au presbytère ces jours derniers.

Catéchisme des vacances

Environ 60 enfants ont suivi les classes de catéchisme des vacances au couvent de Radville. Tous se sont montrés asidus, 14 ont fait leur première communion et 25 ont été enrôlés dans le scapulaire avant leur départ.

Tous ces enfants ont assisté à la messe et fait la sainte commuion chaque matin.

Ordination

S. Exc. Mgr J.-C. McGuigan a conféré ici, le 30 juillet, les ordres du sous-diaconat à MM. les abbés Ronald McLellan et Gérard Morissette. Cet événement a donné lieu à une grande fête de famille dans la paroisse de Radville. La cérémonie commença à 9h. 30 par une procession du presbytère à l'église et à laquelle prirent part toutes les sociétés catholiques de la paroisse, les ordinands, le clergé et Son Excellence.

Qu'est-ce que l'ordre? C'est un sacrement qui donne aux évêques et aux prêtres le pouvoir de dire la messe, d'administrer les sacrements et de prêcher l'évangile. Toutes les religions de tous les temps et de tous les pays ont reconnu la nécessité du sacerdoce pour rendre hommage à Dieu, notre Créateur, et lui offrir des sacrifices. Dans l'ancienne loi, Dieu lui-même ordonna Aaron et ses descendants. Depuis que Jésus-Christ nous a apporté la nouvelle loi de grâce. il n'y a qu'un seul sacrifice, et c'est celui de la sainte messe, institué par Jésus-Christ lui-même, la veille de sa mort, lorsqu'il a dit à ses apôtres: "Faites ceci en mémoire de moi". En effet, les apôtres sont les envoyés du Seigneur parce que Jésus-Christ leur a dit: "Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Allez enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Les épreuves auxquelles l'Eglise soumet successivement les jeunes gens, avant de les admettre aux divers ordres qui les conduisent au sacerdoce nous montrent bien la haute importance de n'avoir à ses autels que des ministres dignes d'un si saint état.

Personne, d'après le droit canon ne peut être ordonné sous-diacre avant 21 ans, diacre avant 22 ans et prêtre avant 24 ans. Le souverain pontife peut cependant accorder une dispense d'âge, si l'évêque la demande.

Vers la fin de la première année de théologie, le conseil du séminaire décide si le jeune homme peut être appelé à la tonsure. La tonsure prépare aux saints ordres. C'est un avertissement, une invitation à la vie ecclésiastique. La couronne cléricale que l'évêque fait sur la tête en forme de croix, signifie la dignité sacerdotale à laquelle le clerc commence à pratiquer. La soutane indique la séparation de l'esprit du monde.

Vers la fin de la deuxième année de théologie, le jeune séminariste reçoit les quatre ordres mineurs qui sont ceux de Portier, Lecteur, Exorciste et Acolyte. Ces différents ordres ont une signification toute sainte. Le Portier doit exclure de l'Eglise les indignes, le Lecteur lit la Sainte Ecriture aux fidèles. L'exorciste reçoit le pouvoir de chasser les démons. L'Acolyte sert à l'autel durant la messe. Puis, si l'humble acolyte persévère dans cette union avec Jésus, qui le rend si agréable à Dieu, s'il désire de plus en plus ardemment se faire prêtre, il ne tardera pas à mériter les ordres majeurs du sous-diaconat, diaconat et finalement, la prêtrise.

Quelle différence entre cet acolyte de 22 ans qui se prépare à devenir sous-diacre, et tous les jeunes gens de son âge qui sont dans le monde. Les uns vivent dans une condition modeste avec leurs parents sur les fermes ou avec un honnête métier, d'autres aspirent à occuper une bonne position dans le monde. Il y a des étudiants en droit, en médecine. Ils ont du succès, ils sont applaudis; on prévoit pour eux un brillant avenir. Mais qu'est-ce que tout cela, si le bon Dieu n'est pas à la base, s'l ne préside à tous ces succès, ces applaudissements, à cet espoir que l'on fonde sur l'avenir de ce jeune homme. Au contraire, qu'est devenu ce jeune homme qui, un jour fut séparé de la foule des jeunes gens de son âge. Tout d'abord ce jeune homme appelé par Dieu par la vocation, vient d'une famille très chrétienne, aimant vraiment le bon Dieu. Tout jeune encore, il se distingue par son assiduité au travail et par sa bonne conduite au collège. A l'âge de 14 ans il prend le chemin du collège où il fait ses études classiques qui durent 7 années; aidé de son directeur de conscience, ce jeune homme a choisi sa vocation, et il entre au séminaire pour quatre années. Il quitte tout ce qu'il a de plus cher au monde, ses bons parents, un père dévoué, une bonne et tendre mère, des frères, des soeurs, des amis, enfin, tout ce qui l'attache au monde. Au séminaire comme au collège, il y a des prêtres pieux et instruits qui travaillent à sa formation intellectuelle et morale. Le jeune séminariste étudie la théologie dogmatique et morale, l'écriture sainte, le droit canon et l'histoire de l'Eglise. Nourri par sa foi en Dieu, le jeune séminariste pratique l'humilité, l'obéissance, la chasteté, la charité, l'amour de la prière et la crainte de Dieu. Durant les vacances, ce jeune acolyte est un modèle pour tous dans sa paroisse. Finalement arrivent les jours de grâces et de joies.

Le séminariste étant déjà initié à la vie ecclésiastique tant loué par les saints, est appelé par Dieu dans la personne de son évêque, à recevoir les ordres majeurs du sous-diaconat, diaconat et la prêtrise.

Quel honneur pour cette existence de 24 ans. Le monde, d'ordinaire, demeure indifférent, mais nous, nous avons le bonheur d'assister à une si belle cérémonie. Notre coeur s'émeut, les larmes nous montent aux yeux lorsque nous entendons prononcer ces graves paroles de l'archidiacre: "Que ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres s'approchent." Les deux ordinands s'avancent revêtus de l'amict arrangé derrière la tête en forme de capuchon; ils s'approchent de l'évêque qui leur adresse cette monition: "Mes enfants bien-aimés, au moment d'être promus à l'ordre sacré du sous-diaconat, vous devez considérer sérieusement le fardeau redoutable dont vous désirez volontairement être chargés. Vous pouvez encore, si vous le voulez, retourner dans le monde; mais, si vous persistez à recevoir cet ordre, vous ne pourrez plus vous dégager du lien qui vous attachera à Dieu, vous devrez garder une chasteté perpétuelle et vous demeurerez irrévocablement attachés au service de l'Eglise. Réfléchissez pendant qu'il en est encore temps, et si vous persistez dans votre résolution de devenir prêtre du Seigneur, approchez". Les ordinands s'approchèrent, et dans le sanctuaire, ils se prosternèrent la face contre terre pendant que le choeur chantait les litanies des saints. Puis son Exc. les a promus aux ordres majeurs du sous-diaconat. Ils sont maintenant enrôlés pour toujours dans l'armée des prêtres du Seigneur.

Oui, chers jeunes gens qui devez travailler avec nous à la vigne du Seigneur, il est bon que nous nous arrêtions à quelques considérations sur le sacerdoce, sur la grandeur qu'il confère et sur la fidélité à y correspondre, pour que votre vocation soit fructueuse. C'est un don ineffable que toute une vie ne saurait reconnaître. On est prêtre pour l'éternité. Le prêtre doit apprécier et estimer sa vocation, comprendre ses devoirs et le caractère sacré dont il est revêtu. Il doit rechercher, par une méditation profonde ce que Dieu attend de lui. Consacré au service de Dieu, le ministre du Seigneur ne doit pas s'embarrasser des affaires du monde. Je ne vous demande qu'une chose, chers confrères dans le Seigneur; c'est de vous dépouiller du vieil homme pour être de vrais prêtres selon le coeur de Dieu.

Meadow-Lake, Sask.

Le R. P. Panhaleux, notre curé, est allé prêcher une retraite à Battleford; il est remplacé ici dans le ministère par le R. P. Pascal.

Mme Dr Maurice Gravel, ainsi que sa fille Madeleine, ses fils Maurice Raineau et Joffre, passent les vacances chez le Dr Maurice Gravel.

M. Guy Gravel, pharmacien, Mme Gravel et ses deux enfants étaient à Meadow Lake ces jours derniers, les hôtes du docteur Gravel.

MM. Léon Sergent et Henri Ducluzeau sont partis à Régina, visiter l'exposition mondiale des grains.

M. Georges Hébert, avocat de Gravelbourg, et Mme Hébert, étaient de passage à Meadow Lake. M. Hébert est tellement enchanté de ce coin du Nord qu'il y laisse sa femme pour la saison des vacances.

Mlle Jacqueline Gravel, après avoir passé une quinzaine chez son père, le docteur Maurice Gravel, est retournée à Ponteix, continuer l'enseignement.

M. et Mme Paul Prince, de Battleford, sont en villégiature à Meadow Lake.

Mlle Yvonne Sergent et sont frère sont revenus du couvent de Battleford, passer les vacances dans leur famille.

Mme Gustave Carrier, de Prince-Albert, mère de Mme Rob. Dawson, est retournée chez elle, accompagnée de sa fille, Mme Dawson. Elles se proposent de visiter l'exposition de Régina.

La récolte de Meadow Lake (Lac des Prairies), s'annonce des plus belles.

L'aviateur Hawks à Régina

Régina. — Le capitaine Frank Hawks est arrivé à Régina exécutant ainsi la première envolée sans arrêt, de New-York à Régina. Il est parti de New-York à 12 heures 28 minutes du soir, heure de l'Est, et est arrivé à 8 heures et 10 minutes du soir, heure des Montagnes, après avoir parcouru 1,620 milles.

Rapport de la Tournée

JACK FISH

De Laventure, nous continuons notre voyage 'à l'aventure". Le prochain point d'arrêt est Jack Fish. Après avoir traversé le magnifique lac de Meota, nous arrivons heureusement à destination. Le Rév. Père D'Aigle, O.P., qui remplace présentement M. le curé nous donne un sympathique accueil. Merci à lui et à Mme L'Heureux. Mais c'est congé, et Raoul n'hésite pas à en profiter pour rendre visite à sa soeur qui demeure tout près, à Cochin; il est accompagné de Pierre, tandis que Maurice et Emile demeurent au presbytère. Après souper, que faire? Emile propose une marche de deux milles, Maurice accepte; mais pendant qu'on y est, pourquoi pas marcher quatre milles et se baigner au lac? Sitôt dit, sitôt convenu—évidemment, le goût des grandes aventures n'est pas tout à fait disparu. Mais pas plus tôt partis, M. Bru rencontre les acteurs et désirant ménager leurs forces pour la soirée, les y mène en automobile—ils lui en sont très reconnaissants. Dimanche, autre chose encore sur le programme. A Meota, Pierre est joueur dans une partie de balle-molle dont Raoul est l'arbitre. S'il faut en croire les témoins, ils s'en sont très bien acquittés. A Jack Fish, partie de balle également, où les mêmes s'illustrent encore une fois. Mais l'heure de la séance arrive; adieu jeux, bains, congé, tout ne semble qu'un rêve éphémère. Il faut retourner au devoir, mais quel devoir agréable! Salle comble, rires continuels, applaudissements redoublés: telle fut la soirée. Peut-être futelle le résultat de notre délassement?

PARADISE HILL

"L'invincible 66" semble travailler très fort, qu'y a-t-il donc? Nous gravissons la "Butte du Paradis" — qu'importe? Pendant que le chauffeur s'évertue à tout conduire à bonne fin les autres dorment d'un profond sommeil accompagné parfois d'un ronflement qui rappelle un peu celui du postillon dans "Soufflez-moi dans l'oeil". Avant la séance, rien de mieux qu'un peu d'exercice; cette fois c'est un ballon. Pour juger de l'excitation et de l'effort qui s'ensuivirent, il n'eut fallu que jeter un coup d'oeil sur les souliers de Raoul. A Paradise Hill, nos remerciements vont à M. le curé Forget et à M. et Mme Janelle pour leur bonne réception.

ST-HIPPOLYTE

Notre trajet se continue vers St-Hippolyte. Comme partout ailleurs, grande assistance et bon succès! Le lendemain notre confrère de collège, M. Albert Blanchette, nous offre comme un dîner d'adieu, car il part bientôt vers le séminaire des Oblats. Nous sommes accompagnés de l'abbé Molière, curé de la paroisse. Encore quelque chose de nouveau; M. Molière est un bon tireur et il propose un concours de tir. Nous brûlons deux boîtes de cartouches et enfin M. le curé et Emile se partagent les honneurs, l'un pour avoir coupé la tête d'un oiseau, l'autre pour avoir su trouver et percer le centre de la cible.

A l'occasion de notre passage à St-Hippolyte, nous tenons à remercier tout spécialement M. le curé Molière, M. et Mme Poisson, ainsi que M. Blanchette et sa famille et M. Jullion, à qui nous devons une bonne partie de notre succès.

DELMAS

A Delmas, nous rencontrons un ancien rédacteur du "Patriote", le Rév. Père Allard. Après l'avoir salué, nous partons nous préparer pour la soirée. Notre vétéran, Raoul, nous pilote avec une parfaite assurance vers l'église. Nous y déposons notre précieux fardeau, la "boîte de Pandore" ainsi que tous nos accessoires de théâtre. Mais bientôt des amis auxquels nous rendons visite, nous apprennent que l'"arène de nos épreuves" n'est pas l'église mais une salle où ils nous dirigent. Le déplacement est promptement exécuté mais non complètement, car la soirée n'est pas plus tôt commencée qu'on se rend compte d'un oubli, notre musique. Maurice fournit un entr'acte, un solo de saxophone en attendant: rien n'en paraît, tout va à merveille. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés, au R. P. Allard, à Mme Lacoursière.

COCHERY

Quelle est la cause de tout cet émoi? Personne ne dort, la petite troupe paraît anxieuse; nous savons que Cochery est à 14 milles de Biggar? Nous rencontrons un homme qui nous dirige fort mal; pour comble de malheur nous crevons un pneu; nous l'arrangeons vite, et en route! Mais c'est encore la même chose, nous allons vers l'ouest; nous rebroussons chemin, nous cherchons des informations, personne ne connaît même le nom. Enfin la Providence ne nous délaisse pas: Maurice est demeuré pendant plusieurs mois à Biggar, l'an dernier; il est éclairé soudain d'un souvenir lointain. Pleins de courage, nous descendons à bonne allure. Cependant, au bout de quinze milles, nous ne sommes pas très sûrs; nous demandons encore une fois le chemin, et cette fois, nous rencontrons quelqu'un qui peut prononcer 'Cochery" et non "Cowcherie" ou quelque chose de semblable. Nous ne sommes qu'à un mille de l'église. Le soir, nos efforts sont amplement récompensés. Quel enthousiasme; quel entrain. Nous ne pouvons mieux le résumer que par le président local de l'A.C.F.C. qui présente ses félicitations par ces mots: "C'est formidable!" Remerciements à tous! E. MANDIN.

Prince-Albert

Chronique paroissiale

Les RR. PP. J. Tavernier et G. Nandzik, O.M.I., sont de retour d'Edmonton où ils ont assisté à la deuxième retraite des Oblats.

Décès

Vendredi matin, avait lieu la sépulture de Clifford Heneault, décédé la veille au sanatorium à l'âge de 26 ans. Clifford passa un an et demi au sanatorium de Prince-Albert. Il laisse pour le pleurer, son père et deux frères demeurant aux Etats-Unis; sa mère, un frère et une soeur de Cochin, Sask. Le service a eu lieu vendredi matin à 9h., à la cathédrale. Le Père A. Vallières, O.M.I., officiait. Mlle Simonne Legault toucha l'orgue. Des solos furent chantés par J. Legault, Pagé et J. Ward.

Première communion

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, il y aura le 15 du mois d'août une première communion au couvent de Sion. Nous demandons à nos gens de la campagne d'envoyer leurs enfants ces jours-ci et nos Soeurs dévouées les prépareront,

A l'exposition

Nous admirons le travail que nos dames font sur le terrain de l'exposition. Elles ont divisé ce fardeau qui donnera occasion à toutes de se dévouer. Nous remercions nos fermiers qui nous ont donné généreusement.

Communiqué.

Les activités à Churchill

Churchill. — Pleins de confiance dans la prospérité qui s'annonce, les officiers en charge du nouveau port de Churchill se préparent à une saison féconde.

En état de service depuis trois ans, le port servira cette année dans une mesure au-dessus de toutes les ambitions, si les rêves des promoteurs se réalisent. Une bonne partie de la récolte de blé sera expédiée par Churchill ainsi que des bestiaux en destination de l'Angleterre. Les cultivateurs et les éleveurs de la Saskatchewan et de l'Alberta s'organisent afin que l'entreprise soit couronnée de succès. Des embarcadères spéciaux ont été dressés à proximité du port et une réserve de fourrage attend les premières expéditions.

Le premier transatlantique arrivera au port de Churchill, le 13 août. Ce premier navire est le S. S. Pennyworth qui, l'an passé, apporta une cargaison de 430 tonnes et retourna en Angleterre avec un chargement de farine, de blé et de céréales évalué à plus de 882 tonnes. Le trajet de retour s'est effectué dans un peu plus de deux semaines, après la récolte au Canada.

On attend, cette année, une vingtaine de vaisseaux pour le transport du grain, sans compter les vaisseaux destinés au transport des bestiaux. L'an passé, 2,843,939 boisseaux de blé et 882 tonnes de farine furent expédiés du port de la Baie; cette année, on s'attend à ce que de 6 à 10,000,000 de boisseaux prennent le même chemin.

Une véritable ville se dresse là où il n'y a que quelques années, n'existait qu'un désert. Les habitants de Churchill peuvent déjà se vanter d'avoir à leur disposition: trois banques, un bureau de poste et de télégraphie, des boutiques de machinistes, des magasins généraux, une église catholique, un poste de mission pour les anglicans et pour l'église unie, un hôpital entretenu aux frais des autorités du port, un poste de la R.C.M.P.

Des mesures sont prises pour organiser une cour à bois à Churchill. Les expéditions de bois de charpente et de matériaux de construction sont déjà commencées. La première bâtisse sera un hangar de 100 pieds de long par 20 de large qui servira d'entrepôt. On construira ensuite un bureau sur la rue Bernier dans la nouvelle ville.

Mgr Turqetil et ses voyages

Churchill. — Le petit navire de 23 pieds, le 'Thérèse", qui sert au ravitaillement des missions dans la Baie d'Hudson, vient d'accomplir un heureux voyage de Churchill à Chesterfield Inlet. A bord se trouvaient, outre l'infatigable évêque des Esquimaux, Mgr Turquetil, les RR. PP. Pigeon, O.M.I. et Dionne, O.M.I., missionnaires; le R. P. Duplain, O. M. I., curé de Churchill, en charge du "Thérèse", la Mère Générale des Soeurs Grises de Nicolet, P.Q., la Soeur Marie du Saint-Esprit, qui doit faire partie du personnel de l'hôpital de Chesterfield Inlet; la Soeur Lamontagne, compagne de la Mère Générale.

De retour à Churchill, Mgr Turquetil s'embarquera sur le "Nascopie", vaisseau de la compagnie de la Baie d'Hudson, pour faire la visite de toutes ses missions, après quoi il reviendra à Québec par le Labrador et Terre-Neuve.

Au cours de cet été, le "Pie XI", nouvelle goélette de Mgr Turquetil, arrivera à Churchill de Montréal. Le "Pie XI" servira aux longs voyages, tandis que le "Thérèse" fera le service des missions sur la baie, de son port à Chesterfield Inlet.

En l'absence du Père Duplain, le Père Josse, O.M.I., du séminaire de Gravelbourg, dessert la paroisse de Churchill.

Nouvelles

Une délégation pour des secours

Régina. — Une delegation composée des maires, des conseillers et des secrétaires-trésoriers, représentant dix municipalités rurales, s'est présentée devant le chargé de pouvoir en l'abence du premier ministre de la Saskatchewan, afin d'obtenir des secours pour le sud de la province dont les récoltes ont été détruites par les sauterelles et la sécheresse. Ils ont appuyé sur la nécessité de transporter tout le bétail de la région dans une autre partie du pays pour le sauver de la famine. Le district particulièrement affecté par la disette se trouve à l'est d'Estevan et s'étend jusqu à la frontière américaine. Les délégués présentèrent leur demande sous la forme de 25 résolutions. L'hon. M. A. MacPherson, qui remplaçait le premier ministre, leur a fait un accueil très favorable et a promis de se rendre à leurs demandes.

Candidat pour Willow-Bunch

Scout Lake. — E. Linnell, de Glentworth, a été choisi comme candidat conservateur à la convention du parti tenue à Scout Lake. Robert Holt, George Wright et Herbert Carnahan, qui étaient aussi sur les rangs se sont retirés en faveur de Linnell.

Plus de 250 délégués étaient présents à la réunion. L'honorable M. A. Macpherson, trésorier provincial, fut le principal orateur. A la fin de la réunion, les délégués passèrent une résolution de confiance au premier ministre Anderson et à son cabinet.

Programme absolu

UN CANDIDAT EN COLOMBIE BRITANNIQUE NE SE RECLAME QUE DE LA PRATIQUE DES VERTUS

Une dizaine de groupes et de partis politiques sont déjà en lice pour la campagne provinciale en Colombie britannique. Toutes les nuances imaginables sont représentées. La dernière inscription sur la liste des candidats est celle de M. Hugh Savage, qui est le candidat du "groupe d'Oxford", mouvement religieux évangélique à tendances prophétiques.

M. Savage n'a pas de programme et ne fait aucune promesse électorale. Il préconise l'"honnêteté absolue, la pureté absolue, le désintéressement absolu et l'amour absolu".

C. C. F. en Colombie-Anglaise

Vernon, B.C. — W. A. Pritchards, ancien maire de Burnaby, B.C., et délégué au congrès des C.C.F. à Régina, dans un discours prononcé à son retour, affirme que le nouveau parti va tenter de mettre son programme à exécution dans la Colombie-Anglaise s'il peut voir assez de ses membres arriver au pouvoir. Vingt-cinq candidats sont sur les rangs dans cette province. Le juge Stubbs du Manitoba et candidat C.C.F. dans le comté de Mackenzie, est en frais d'étudier la constitution canadienne afin de voir si la province par elle-même peut prendre une telle mesure. Il semble dire que même si le résultat de son étude était douteux, on pourrait toujours essayer. "Il n'y a pas de Dominion ou plus de lois "ultra vires" ont été passées que dans le nôtre, dit-il, et de toutes les provinces du Dominion, il n'y en a pas une pour enlever la palme à la Colombie-Anglaise sous ce rapport.

La Colombie-Anglaise prospère

Dans le premier quart de sa présente année fiscale, la Colombie-Anglaise accuse un revenu plus considérable que pour la période correspondante de l'année dernière, d'après le rapport du ministre des finances, l'honorable J. W. Jones. Le surplus est de $60,000. L'an dernier les revenus étaient de $5,750,000, tandis qu'ils sont de $5,810,000 cette année.

Amélioration industrielle au Canada

La situation industrielle au Canada accuse une autre amélioration marquée au commencement de juillet. Les augmentations de personnel, rapportées par 8,125 compagnies, ont été plus grandes que celles indiquées par ces compagnies pour toute journée de juillet et toute année depuis 1920. Les établissements qui ont fourni des données avaient 778,148 personnes à leur emploi le 1er juillet, en comparaison de 742,750 le 1er juin. Le nombre-indice du bureau des statistiques a augmenté de 3.8 et s'élève maintenant à 84.5. L'augmentation de l'emploi au cours des trois derniers mois a procuré du travail à plus de 79,000 personnes, outre qu'elle a augmenté les heures de travail de ceux déjà employés.

Pendant les trois mois correspondants de 1931, les compagnies en question ont ajouté 38,000 personnes à leur personnel, et l'an dernier ce nombre ne fut que de 11,000.

L'augmentation dans la fabrication a été le sixième gain successif depuis janvier, et près de 43,000 personnes ont été réemployées.

Au commencement de juillet, d'autres augmentations plus grandes ont été enregistrées dans les industries de la construction.

Le chômage diminue

Ottawa. — La situation s'améliore au Canada, si on en juge par la publication du bureau des statistiques. Le rapport est basé sur l'étude de l'emploiement de 8,125 compagnies. La condition n'a pas été aussi bonne depuis 1920. Du mois de juin à celui de juillet, seulement, les chiffres sont de 742,750 pour le premier et de 778,149 pour le second. L'augmentation est de 3.8% pour le mois.